# PACTE POUR LA JEUNESSE
## 2026 - 2030

„De Jonken
**eng gutt Zäit**
erméiglechen“

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Service national
de la jeunesse

„De Jonken
eng gutt Zäit
erméiglechen“

« Permettre aux jeunes de vivre
pleinement leur jeunesse »

**Éditeur :** Service national de la jeunesse (SNJ)
**Mise en page et réalisation :** Comed SA
**Année de parution :** 2026
**ISBN :** 978-2-919846-77-1

# PACTE POUR LA JEUNESSE

2026 - 2030

# CONTENU


MOT DU MINISTRE 7

1 LE PACTE POUR LA JEUNESSE 2026 - 2030 EN BREF 10

2 CONTEXTE ET OBJECTIFS DU PACTE POUR LA JEUNESSE 2026 - 2030 14

2.1. Fondements et évolution 14

2.2. Les deux volets du 4e Pacte pour la jeunesse 15

2.3. Une politique centrée sur le temps des jeunes 17

2.4. Les mesures selon les axes de travail du secteur de la jeunesse 20

3 ÉLABORATION DU PACTE POUR LA JEUNESSE 2026 - 2030 24

3.1. Perspective des jeunes 24

Échanges directs avec les jeunes 24

Enquêtes et autres apports 24

3.2. Prise en compte des résultats de recherche 25

3.3. Échanges avec les acteurs du secteur de la jeunesse 26

3.4. Échanges complémentaires 27

3.5. Prise en compte des stratégies européennes 27

4 LES MESURES DU SECTEUR 30

4.1. Passer plus de temps avec ses pairs « *Méi Zäit mat Gläichaltrege verbréngen* » 30

Ce que disent les jeunes 30

Ce que nous savons 31

Ce que nous allons faire 32

Ce qui se fait déjà 35

4.2. Bien utiliser son temps libre « *Dat Bescht aus senger Fräizäit maachen* » 36

Ce que disent les jeunes 36

Ce que nous savons 37

Ce que nous allons faire 38

Ce qui se fait déjà 41

4.3. Mettre son temps au service de la société « *Seng Zäit fir d'Allgemengheet asetzen* » 42

Ce que disent les jeunes 42

Ce que nous savons 43

Ce que nous allons faire 44

Ce qui se fait déjà 47

**4.4. Connaître ses possibilités pour bien utiliser son temps** 48
***« Wësse, wéi ee seng Zäit gutt notze kann »***

Ce que disent les jeunes 48
Ce que nous savons 49
Ce que nous allons faire 50
Ce qui se fait déjà 51

**4.5. Être soutenu « *Ënnerstëtzt ginn* »** 52

Ce que disent les jeunes 52
Ce que nous savons 53
Ce que nous allons faire 54
Ce qui se fait déjà 57

5 ENTRETENIR LE DIALOGUE 60

Ce que nous allons faire 60
Ce qui se fait déjà 61

6 LE VOLET TRANSVERSAL – PLANS D'ACTION NATIONAUX 64

7 SUIVI ET ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PACTE POUR LA JEUNESSE 70

8 LEXIQUE 73

9 RÉFÉRENCES 75

# MOT DU MINISTRE

Être jeune aujourd'hui, c'est grandir dans un monde qui change rapidement. Les conflits armés, la pandémie de Covid-19, le changement climatique et les évolutions technologiques transforment durablement nos sociétés et influencent profondément le quotidien des jeunes. Entre monde numérique et réalité, ils construisent leur identité, développent leurs relations et préparent leur avenir dans un environnement où les défis sont nombreux, mais où les possibilités de s'épanouir et de s'engager demeurent tout aussi réelles.

Ces évolutions soulèvent des questions essentielles, notamment en ce qui concerne notre rapport au monde numérique. Si les technologies numériques offrent de nombreuses opportunités, il est essentiel d'accompagner les jeunes afin qu'ils puissent trouver un équilibre entre leur présence en ligne et les expériences vécues hors ligne. Favoriser une « screen-life-balance » saine constitue ainsi un enjeu majeur.

Face à ces défis, la politique de la jeunesse joue un rôle déterminant. Elle repose sur une conviction simple : les jeunes ont besoin de temps, et surtout de temps de qualité. Du temps pour rencontrer leurs pairs, vivre des expériences, prendre des responsabilités, participer à la vie de la société, trouver des repères et pouvoir compter sur un soutien lorsqu'ils en ont besoin. Notre responsabilité est de créer les conditions qui leur permettent de vivre pleinement cette période essentielle de leur vie. L'ambition de la politique de la jeunesse est claire : offrir aux jeunes les meilleures conditions pour qu'ils puissent consacrer du temps à ce qui contribue à leur développement personnel.

Le présent et quatrième Plan d'action national pour la jeunesse (2026 - 2030) entend apporter des réponses concrètes aux enjeux identifiés. Prévu par la loi modifiée du 4 juillet 2008 sur la jeunesse, ce Pacte pour la jeunesse est le fruit d'un processus d'élaboration participatif, fondé sur une connaissance approfondie de la situation des jeunes au Luxembourg. Il s'appuie sur les conclusions des rapports consacrés à la jeunesse au Luxembourg, ainsi que sur les besoins et les attentes exprimés directement par les jeunes. Les échanges avec les professionnels, les partenaires du secteur et les autres ministères ont permis de compléter cette démarche afin de construire une politique de jeunesse cohérente, fondée sur le dialogue et tournée vers l'avenir.

Il me tient à cœur de veiller à ce que la politique de jeunesse bénéficie à l'ensemble des jeunes, en tenant pleinement compte de la diversité de leurs situations individuelles. Lors de mes échanges directs avec les jeunes à l'occasion de la tournée « Wou dréckt de Schong ? », j'ai pu constater à quel point leur volonté de s'impliquer et de façonner activement leur avenir est forte. Les jeunes ne sont pas seulement les bénéficiaires de la politique : ils en sont les premiers acteurs et y contribuent avec des perspectives variées et des ressources diverses. Cette diversité ainsi que l'évolution constante de notre société signifient que les mesures proposées dans le présent document ne sont pas exhaustives. La politique de jeunesse doit pouvoir s'adapter à l'actualité et aux défis de demain. Cette capacité d'adaptation pourra, si nécessaire, se traduire par de nouvelles mesures au cours de la période couverte par le Pacte pour la jeunesse.

Ce Pacte pour la jeunesse traduit notre ambition commune d'offrir à chaque jeune les meilleures conditions pour s'épanouir et réaliser son potentiel. Investir dans la jeunesse, c'est lui donner le temps de grandir, d'expérimenter et de construire son avenir. C'est investir dans l'avenir du Luxembourg et contribuer à bâtir une société forte, solidaire et confiante pour demain.

**Claude MEISCH**

Ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

# 1

# LE PACTE POUR LA JEUNESSE 2026 - 2030 EN BREF

# 1. LE PACTE POUR LA JEUNESSE 2026 - 2030 EN BREF

Le plan d'action pour la politique en faveur des jeunes 2026 - 2030 (ci-après le « Pacte pour la jeunesse » ou le « Pacte ») place au cœur de son action une ambition essentielle : offrir aux jeunes les meilleures conditions possibles pour vivre pleinement leur jeunesse et réaliser leur potentiel.

La jeunesse ne doit pas être réduite à une simple phase de transition vers l'âge adulte. Elle constitue une étape de vie à part entière durant laquelle les jeunes disposent du temps, des espaces et de la liberté nécessaires pour explorer leurs centres d'intérêt, construire leur identité, développer leur autonomie et tisser des liens qui renforcent leur sentiment d'appartenance.

Consciente de l'importance de cette période dans le parcours de vie, la politique de jeunesse au Luxembourg vise à créer un environnement favorable à l'épanouissement des jeunes en favorisant les rencontres, la participation, l'engagement, l'accès à l'information et à un soutien adapté, afin de leur permettre de trouver leur place dans la société et de se projeter avec confiance dans l'avenir. Sans prétendre répondre à lui seul à l'ensemble des défis auxquels les jeunes sont confrontés, le Pacte pour la jeunesse se concentre prioritairement sur les leviers d'action relevant directement du secteur de la jeunesse et entend mobiliser pleinement son potentiel au service des jeunes.

Afin de prendre en compte la diversité des réalités vécues par les jeunes au Luxembourg, des échanges ont été organisés en amont de l'élaboration du Pacte avec des jeunes issus de différents groupes d'âge et de contextes de vie variés. Complétées par les analyses du Rapport national sur la situation de la jeunesse au Luxembourg 2025 (ci-après le « Rapport national sur la jeunesse ») et par plusieurs autres études scientifiques, ces consultations ont permis de mieux cerner leurs besoins, préoccupations, attentes et priorités.

Élaborées en concertation avec les acteurs concernés, ces mesures et initiatives sont structurées autour de cinq axes complémentaires :

- **Passer plus de temps avec ses pairs**
  *« Méi Zäit mat Gläichaltrege verbréngen »*
- **Bien utiliser son temps libre**
  *« Dat Bescht aus senger Fräizäit maachen »*
- **Mettre son temps au service de la société**
  *« Seng Zäit fir d'Allgemengheet asetzen »*
- **Connaître ses possibilités pour bien utiliser son temps**
  *« Wësse, wéi ee seng Zäit gutt notze kann »*
- **Être soutenu**
  *« Ënnerstëtzt ginn »*

Le Pacte pour la jeunesse constitue ainsi le cadre stratégique de l'action du secteur de la jeunesse pour la période 2026 - 2030. Il affirme l'engagement du ministère à offrir à chaque jeune les conditions favorables à son épanouissement, à son autonomie et à son engagement dans la société.

## Remarques relatives au document

Afin d'améliorer la clarté, la fluidité et la qualité rédactionnelle du présent document, l'équipe rédactionnelle a eu recours, à certaines étapes de sa rédaction, à des outils d'intelligence artificielle à des fins d'assistance linguistique. Ces outils ont également été utilisés pour la traduction de certains passages. L'ensemble des contenus a toutefois été systématiquement relu, vérifié et validé par les auteurs, qui en assument l'entière responsabilité, tant pour leur exactitude que pour leur formulation.

Pour faciliter la lecture, le présent document ne fait pas appel aux formes doubles spécifiques au langage inclusif. Les pronoms au masculin désignent de manière égale toutes les personnes, quel que soit leur genre.

Les citations des jeunes reproduites dans ce document ont, dans certains cas, été légèrement reformulées afin d'en améliorer la lisibilité et la compréhension. Ces adaptations sont exclusivement d'ordre rédactionnel et veillent à préserver fidèlement le sens, l'intention et le message exprimés par les jeunes.

La structuration de la partie « Les mesures du secteur » s'inspire du Plan jeunesse 2025-2030 du Gouvernement du Québec. Cette référence concerne uniquement l'organisation et la présentation des mesures, lesquelles ont été élaborées en fonction des priorités et des réalités du secteur de la jeunesse au Luxembourg.

La durée du présent Pacte est légèrement plus longue que celle des éditions précédentes, dans la mesure où elle intègre l'année 2026, consacrée à un large processus d'échanges et de concertation ayant contribué à son élaboration.

# 2

# CONTEXTE ET OBJECTIFS DU PACTE POUR LA JEUNESSE 2026 - 2030

# 2. CONTEXTE ET OBJECTIFS DU PACTE POUR LA JEUNESSE 2026 - 2030

## 2.1. Fondements et évolution

L'élaboration du Pacte pour la jeunesse est ancrée dans la législation luxembourgeoise. La loi modifiée du 4 juillet 2008 sur la jeunesse prévoit que le ministre établit un plan d'action pour la politique en faveur des jeunes. À l'instar de la majorité des pays européens, le Luxembourg dispose ainsi d'un cadre stratégique définissant les orientations de sa politique de jeunesse. Le Pacte pour la jeunesse définit les priorités du Gouvernement et précise les mesures à mettre en œuvre aux niveaux institutionnel, administratif et de l'éducation non formelle.

Le Luxembourg contribue régulièrement à **YouthWiki**, une initiative de l'Union européenne. Cette plateforme en ligne rassemble des informations comparatives sur les politiques et stratégies de jeunesse mises en œuvre dans 34 pays européens. Elle constitue une source de référence permettant de mieux comprendre l'organisation des politiques de jeunesse en Europe, d'identifier les évolutions et de comparer les approches nationales.

**https://national-policies.eacea.ec.europa.eu/youthwiki**

Youth Wiki

Le présent Pacte s'inscrit dans la continuité des trois éditions précédentes, qui ont successivement mis l'accent sur différentes priorités :

### 2012 - 2014
**1er Pacte pour la jeunesse**

Le premier Pacte pour la jeunesse a abordé une multitude de thématiques, notamment la transition vers la vie adulte, l'éducation, l'emploi, la santé, la participation ou encore le bien-être des jeunes.

### 2017 - 2020
**2e Pacte pour la jeunesse**

Le deuxième Pacte visait principalement à accompagner les jeunes de manière globale dans leur transition vers la vie adulte.

### 2022 - 2025
**3e Pacte pour la jeunesse**

Marqué par les conséquences de la pandémie de COVID-19, le troisième Pacte poursuivait l'objectif de renforcer le bien-être des jeunes au Luxembourg.

## 2.2. Les deux volets du 4e Pacte pour la jeunesse

La politique en faveur des jeunes ne se limite pas au seul secteur de la jeunesse. De nombreux domaines d'action, tels que l'éducation, la santé ou encore la protection de l'enfance, contribuent également au bien-être, au développement et à l'accompagnement des jeunes. Les orientations stratégiques de ces domaines sont définies dans leurs cadres de référence, stratégies et plans d'action respectifs.

Le Pacte pour la jeunesse comprend ainsi deux volets : un volet sectoriel, qui définit les axes de travail pour les acteurs du secteur de la jeunesse, et un volet transversal, qui vise à assurer la contribution du secteur de la jeunesse aux différents plans d'action nationaux concernant les jeunes.

Le présent document met principalement l'accent sur le volet sectoriel. Celui-ci poursuit plusieurs objectifs complémentaires. Il vise à définir les priorités du secteur de la jeunesse pour les cinq prochaines années, à renforcer la lisibilité de la politique de jeunesse en rendant plus transparentes les mesures existantes ainsi que celles qui seront développées au cours de cette période, et à contribuer à favoriser une vision commune du secteur.

Le choix d'accorder une place centrale au volet sectoriel s'explique d'abord par la volonté de mettre l'accent sur les domaines dans lesquels le ministère peut agir directement, sans pour autant perdre de vue les nombreuses autres politiques qui ont un impact sur la vie des jeunes. Il tient également au développement important qu'a connu le secteur de la jeunesse ces dernières années et à sa professionnalisation croissante. L'évolution de ses structures, de ses pratiques et de ses missions rend nécessaire la définition de priorités communes ainsi que d'un cadre stratégique partagé. Dans ce contexte, le Pacte pour la jeunesse constitue, en lien avec les nouvelles Lignes de conduite pour le secteur de la jeunesse, un instrument structurant qui accompagne cette transformation, clarifie le positionnement du secteur, ses missions et ses ambitions communes, et renforce la cohérence des actions menées au service des jeunes.

Le secteur de la jeunesse au Luxembourg comprend les organisations de jeunesse et les services pour jeunes. Ce sont les acteurs qui travaillent quotidiennement avec les jeunes. Il s'agit de professionnels et de bénévoles qui s'engagent autour d'un même objectif : renforcer les capacités des jeunes („Jonker staark maachen").

Plus précisément, le secteur de la jeunesse au Luxembourg regroupe :

**Les services pour jeunes**, comprenant un large éventail d'acteurs, notamment les maisons de jeunes, les services de formation et d'animation de loisirs, les services d'animation pédagogique, les services d'information et de sensibilisation ainsi que les services d'accompagnement en logement. Par leurs actions éducatives, leur accompagnement et les espaces d'expérimentation qu'ils proposent, ces services favorisent le développement personnel, l'autonomie, la participation et l'inclusion des jeunes dans une démarche d'éducation non formelle. Leur action est essentiellement portée par des collaborateurs professionnels.

**Les organisations de jeunesse**, comprenant des associations et mouvements engagés dans des activités sociales, culturelles, éducatives, politiques ou citoyennes. Ces acteurs offrent aux jeunes des possibilités d'engagement volontaire, d'apprentissage et de prise de responsabilités, tout en favorisant leur participation active à la vie démocratique et à la société. Leur action repose largement sur le bénévolat.

Les Lignes de conduite pour le secteur de la jeunesse, publiées en 2026, constituent un socle commun qui vise à renforcer la cohérence, la qualité et le professionnalisme du travail de jeunesse, tout en respectant la diversité des acteurs et des pratiques. Elles s'appuient sur le Cadre de référence national sur l'éducation non formelle et l'adaptent aux réalités et aux spécificités du secteur de la jeunesse.

# Permettre aux jeunes de vivre pleinement leur jeunesse

*De Jonken eng gutt Zäit erméiglechen*

## Volet transversal

Participation du secteur de la jeunesse aux différents plans d'action nationaux comprenant un volet « jeunesse »

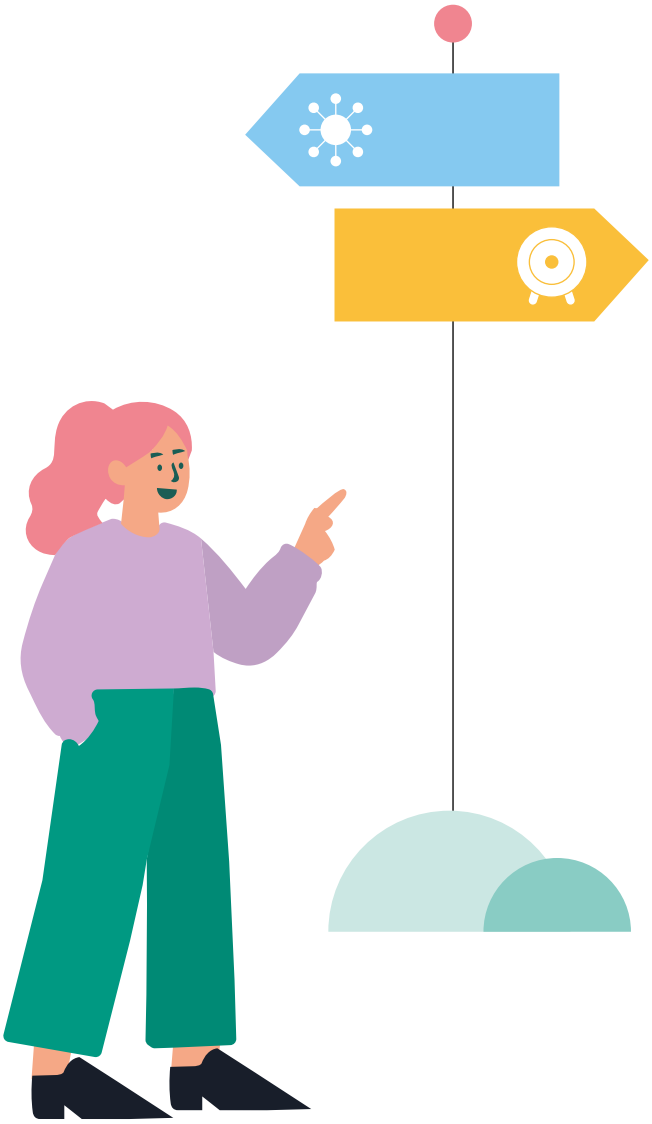

## Volet sectoriel

5 axes d'actions prioritaires pour le secteur de la jeunesse

1

**Passer plus de temps avec ses pairs**

*Méi Zäit mat Gläichaltrege verbréngen*

2

**Bien utiliser son temps libre**

*Dat Bescht aus senger Fräizäit maachen*

3

**Mettre son temps au service de la société**

*Seng Zäit fir d'Allgemengheet asetzen*

4

**Connaître ses possibilités pour bien utiliser son temps**

*Wësse, wéi ee seng Zäit gutt notze kann*

5

**Être soutenu**

*Ënnerstëtzt ginn*

## 2.3. Une politique centrée sur le temps des jeunes

Au cours des dernières années, le quotidien des jeunes a été profondément transformé par des crises successives et par l'accélération des évolutions technologiques. L'omniprésence des espaces numériques et des réseaux sociaux influence désormais leurs relations, leurs loisirs et leur construction identitaire. Si le numérique offre de nouvelles possibilités d'échange, d'accès à l'information et de participation, il ne saurait remplacer les interactions en présentiel, essentielles au développement des compétences sociales, à la créativité et au bien-être. Par ailleurs, de nombreux jeunes expriment un sentiment de perte de temps, lié notamment à une utilisation parfois peu maîtrisée des outils numériques.

C'est pourquoi le nouveau Pacte pour la jeunesse s'articule autour de la notion de temps. Il vise à permettre aux jeunes de se réapproprier leur temps et de le mobiliser au service de leur développement personnel, de leur engagement et de leur épanouissement, afin de trouver pleinement leur place dans la société, dans l'esprit de la devise du secteur de la jeunesse, « *Jonker staark maachen* ».

Cette orientation se décline en cinq axes prioritaires, définis à partir des échanges menés avec les jeunes et des connaissances issues de la recherche sur la jeunesse. Pour chacun de ces axes, des mesures concrètes ont été élaborées en collaboration avec les acteurs du secteur de la jeunesse.

**„Ech sinn och vill op social Media, an duerno bereien ech dat wann ech gesi wéi laang ech drop sinn, well ech weess, dass ech méi produktiv Saache kéint maachen."**

# Les cinq axes sont les suivants :

## 1

### Passer plus de temps avec ses pairs

*Méi Zäit mat Gläichaltrege verbréngen*

Les rencontres entre jeunes sont essentielles au développement des compétences sociales, du sentiment d'appartenance et de l'apprentissage du vivre-ensemble. Le Pacte pour la jeunesse prévoit donc de créer de nouveaux espaces de rencontre et de renforcer l'attractivité de ceux qui existent déjà.

## 2

### Bien utiliser son temps libre

*Dat Bescht aus senger Fräizäit maachen*

Le temps libre offre aux jeunes l'occasion de découvrir leurs centres d'intérêt, de développer leurs compétences et de gagner en confiance. Le Pacte élargit donc l'offre d'activités afin de proposer des expériences variées, enrichissantes et accessibles à toutes et à tous.

# 3

## Mettre son temps au service de la société

*Seng Zäit fir d'Allgemengheet asetzen*

L'engagement constitue un levier important de participation à la vie collective. Le Pacte pour la jeunesse encourage les jeunes à s'investir dans la société en valorisant les possibilités d'engagement existantes et en développant de nouvelles formes de participation.

# 4

## Connaître ses possibilités pour bien utiliser son temps

*Wësse, wéi ee seng Zäit gutt notze kann*

Pour faire des choix éclairés, les jeunes doivent connaître les opportunités qui leur sont offertes. Le Pacte renforce l'information et l'orientation afin de faciliter l'accès aux activités, aux dispositifs existants et aux ressources utiles pour les accompagner dans les différentes étapes vers la vie adulte.

# 5

## Être soutenu

*Ënnerstëtzt ginn*

Le Pacte accorde une attention particulière aux préoccupations et aux besoins des jeunes. Les mesures prévues visent à leur offrir un accompagnement adapté pour les aider à surmonter les difficultés rencontrées, à saisir les opportunités qui s'offrent à eux et à poursuivre leur développement personnel.

## 2.4. Les mesures selon les axes de travail du secteur de la jeunesse

Les Lignes de conduite pour le secteur de la jeunesse, publiées en 2026, constituent le cadre du travail de jeunesse au Luxembourg. Elles définissent une vision commune du secteur autour de trois axes structurants :

- renforcer le sentiment d'appartenance ;
- favoriser l'épanouissement ;
- soutenir.

Dans un souci d'assurer la cohérence entre le Pacte pour la jeunesse et les Lignes de conduite pour le secteur de la jeunesse, les priorités et les mesures présentées dans le Pacte s'inscrivent aussi dans ces trois axes structurants et en constituent une déclinaison concrète, en phase avec ce que disent les jeunes. Cette approche facilite une compréhension commune des objectifs du Pacte et soutient la mise en œuvre d'actions cohérentes en faveur des jeunes.

Le schéma s'articule autour de trois niveaux. **« Jonker staark maachen »** constitue l'ambition commune de la politique de la jeunesse et du travail avec les jeunes.

Autour de cette ambition se déclinent trois grandes orientations : favoriser l'épanouissement, renforcer le sentiment d'appartenance et soutenir. Celles-ci se concrétisent dans huit champs d'action qui structurent le travail avec les jeunes.

# 3

# ÉLABORATION DU PACTE POUR LA JEUNESSE 2026 - 2030

# 3. ÉLABORATION DU PACTE POUR LA JEUNESSE 2026 - 2030

Afin de permettre la mise en œuvre d'une politique cohérente et fondée sur les réalités du terrain, l'élaboration du présent Pacte s'est appuyée sur une approche combinant plusieurs sources complémentaires. Elle prend en compte les besoins et les propositions exprimés directement par les jeunes, les résultats issus de la recherche, notamment ceux du Rapport national sur la jeunesse (2025) et d'autres études pertinentes, ainsi que l'expertise des acteurs du secteur.

La combinaison des expériences vécues, des connaissances issues de la recherche et des expériences des acteurs du terrain permet d'identifier plus précisément les besoins et les défis auxquels les jeunes sont confrontés, et ainsi de développer une politique de jeunesse à la fois cohérente et efficace. Ces trois perspectives sont indispensables pour obtenir une vision globale et équilibrée du secteur de la jeunesse.

## 3.1. Perspective des jeunes

### Échanges directs avec les jeunes

Pour mieux connaître les besoins réels des jeunes, le ministre est allé à leur rencontre dans le cadre d'une tournée nationale organisée en 2025. Dans ce contexte, le ministre et ses collaborateurs ont directement pu échanger avec un total de 250 jeunes lors de quatre rencontres organisées dans différentes régions du pays, afin de refléter la diversité des réalités locales et de garantir une meilleure représentativité des points de vue recueillis.[1]

Dans la même logique d'un échange direct, le Service national de la jeunesse (SNJ) a organisé entre février et avril de l'année 2026 six focus groups avec plus de 40 jeunes. Lors de ces rencontres, il a été veillé à prendre en compte l'hétérogénéité des jeunes au Luxembourg et à refléter une diversité aussi large que possible en termes de tranches d'âge et de situations de vie. Ces échanges ont permis de cerner encore plus en détail les demandes concrètes des jeunes et leurs attentes.

Les contributions des jeunes ne se sont pas limitées à une simple consultation. Elles ont directement orienté les choix stratégiques du Pacte. Les cinq axes prioritaires reposent ainsi sur les attentes, les priorités et les expériences exprimées par les jeunes.

### Enquêtes et autres apports

Dans le cadre d'une enquête menée en 2024, le SNJ a recueilli l'avis de 500 jeunes âgés entre 12 et 29 ans sur leur perception de leur vécu dans leur commune respective. Bien que cette enquête ne soit pas scientifiquement représentative, elle a permis de dégager plusieurs constats significatifs.

Au-delà des rencontres directes avec les jeunes et de la prise en compte de leur opinion à travers des enquêtes, les documents produits dans le contexte de la Convention des jeunes, organisée annuellement par la Conférence Générale de la Jeunesse du Luxembourg (CGJL / De Jugendrot)[2] , ont alimenté les réflexions, de même que les documents produits dans le cadre du dialogue de l'Union européenne avec les jeunes.

1 *Dans le cadre de cette tournée « Wou dréckt de Schong? », la participation se répartissait entre les différentes régions du pays : 110 jeunes du Nord, 86 du Centre et 54 du Sud.*

2 *La CGJL (De Jugendrot) est l'organisation faîtière qui représente les organisations de jeunesse au Luxembourg.*

## 3.2. Prise en compte des résultats de recherche

Le *Youth Survey Luxembourg* (YSL), réalisé tous les cinq ans auprès des jeunes âgés de 12 à 29 ans, est la plus grande étude nationale sur la jeunesse et se distingue par une forte représentativité ainsi qu'une grande diversité thématique. La dernière édition de cette étude a été réalisée en 2024 et les réponses de 4 779 jeunes ont été analysées.

Les données recueillies dans le YSL constituent une base essentielle pour la rédaction du Rapport national sur la jeunesse, publié tous les cinq ans. Ce rapport représente une source centrale pour l'élaboration du Pacte pour la jeunesse. L'édition 2025 du rapport est consacrée au sujet « Jeunesse et digitalisation ».

Complémentairement aux données recueillies dans le YSL, le Rapport national sur la jeunesse se base sur des entretiens qualitatifs menés avec des jeunes afin d'approfondir certains aspects apparus dans les données quantitatives.

D'autres grandes études contribuent au suivi continu de la situation des jeunes au Luxembourg. Grâce à leur représentativité et à leur dimension internationale, elles permettent également des comparaisons entre le Luxembourg et d'autres pays européens. L'étude *Health behaviour in school-aged children* (HBSC), menée tous les quatre ans dans le cadre d'une enquête internationale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), en est un exemple central. La dernière enquête a eu lieu au Luxembourg en 2022 et a porté sur 7 893 jeunes âgés de 11 à 18 ans.

D'autres études apportent un éclairage complémentaire sur des thématiques spécifiques. L'étude *EU Kids Online* analyse l'usage des technologies numériques dans une perspective européenne. Cette enquête a été réalisée en 2025 : au Luxembourg, 1 401 questionnaires de jeunes âgés de 10 à 16 ans ont été analysés. Le White Paper sur l'intelligence artificielle, élaboré en 2026 par l'*University of Luxembourg Institute for Digital Ethics* (ULIDE) pour BEE SECURE, examine les risques liés au développement de l'intelligence artificielle pour les enfants et les jeunes.

Enfin, des enquêtes européennes, comme l'Eurobaromètre (2024), permettent de situer la situation des jeunes au Luxembourg dans un contexte européen et de comparer leur réalité avec celle d'autres pays. Dans le cadre de l'Eurobaromètre, des jeunes âgés de 16 à 30 ans ont été interrogés, dont 25 863 participants dans l'UE-27 et 509 participants au Luxembourg.

**250**

jeunes rencontrés lors de 4 rencontres nationales

**+40**

jeunes réunis lors de 6 focus groups

**4 779**

jeunes interrogés dans le Youth Survey Luxembourg 2024

## 3.3. Échanges avec les acteurs du secteur de la jeunesse

Dans le cadre de l'élaboration du Pacte pour la jeunesse, plusieurs formats d'échange ont été mis en place afin d'intégrer l'expertise et l'expérience des acteurs du secteur de la jeunesse.

Dans un premier temps, un questionnaire a été élaboré en collaboration avec un groupe d'experts composé de représentants du secteur de la jeunesse, puis diffusé à l'ensemble du secteur. Les 40 réponses ont été analysées et regroupées par thématiques.

Sur base de cet apport du secteur, les résultats ont été approfondis, discutés et analysés dans le cadre d'une journée entière de workshops participatifs, organisée en juin 2026 et réunissant des **professionnels du secteur**. L'objectif principal était de traduire les contributions des acteurs en mesures concrètes et réalisables, et de vérifier leur faisabilité ainsi que le degré d'identification des acteurs aux mesures prévues. Plus de 50 personnes provenant d'organisations de jeunesse, de maisons de jeunes ou encore de services communaux ont participé à cette journée.

Par ailleurs, le Pacte pour la jeunesse a fait l'objet d'échanges avec les **représentants des services pour jeunes** et les **organisations de jeunesse** au sein de différentes plateformes de dialogue structuré. Cette démarche de concertation a permis de confronter les mesures envisagées aux expériences et aux besoins du terrain, d'en évaluer la pertinence et, le cas échéant, d'en ajuster le contenu.

Les **communes** constituent également des acteurs clés, avec lesquels un dialogue régulier est entretenu, notamment par l'intermédiaire des correspondants régionaux du SNJ. Elles jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre locale de la politique de jeunesse, en s'appuyant – le cas échéant – sur leurs services dédiés aux jeunes ainsi que sur les maisons de jeunes. En tant qu'acteurs de proximité, elles disposent d'une connaissance fine de leur territoire et contribuent ainsi à adapter les orientations politiques aux réalités locales et aux besoins des jeunes résidant dans la commune.

En parallèle des échanges liés directement au Pacte pour la jeunesse, une concertation plus large avec les acteurs de terrain, intervenant à différents niveaux du travail de jeunesse, a aussi eu lieu dans le contexte de l'élaboration des Lignes de conduite pour le secteur de la jeunesse. Ce document-clé présente le contexte, les objectifs, les approches, les principes, ainsi que les orientations qui guident le travail des services conventionnés du secteur de la jeunesse. Plusieurs réflexions et pistes d'action issues de ces échanges ont également nourri le Pacte pour la jeunesse et se retrouvent dans certaines des mesures qui y sont proposées.

## 3.4. Échanges complémentaires

Au-delà de cet échange sectoriel, des consultations complémentaires ont également eu lieu afin de refléter l'intersectionnalité et l'aspect transversal de la politique de jeunesse.

Au niveau national, des concertations ont été menées avec différents ministères, aboutissant à l'élaboration de mesures spécifiques. Par ailleurs, un suivi des divers plans d'action nationaux impliquant les jeunes est assuré, en échange régulier avec les ministères responsables de ces plans.

D'autres acteurs, tels que l'Observatoire national de l'Enfance, de la Jeunesse et de la Qualité scolaire (OEJQS) et l'Université du Luxembourg, constituent également des partenaires essentiels, avec lesquels un dialogue régulier est entretenu.

Dans l'ensemble, ces échanges témoignent d'une volonté de coordination et de coopération, visant à renforcer la cohérence, la complémentarité et l'efficacité des politiques en faveur des jeunes.

## 3.5. Prise en compte des stratégies européennes

La politique de jeunesse luxembourgeoise s'inscrit dans une approche ouverte sur les évolutions européennes et internationales. Elle veille à assurer la cohérence des priorités nationales avec les grandes orientations en matière de jeunesse et favorise les échanges de bonnes pratiques ainsi que la coopération avec les partenaires européens.

Au niveau européen, la *Stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse* (2019 - 2027) et les *Youth Goals*[3] mettent l'accent sur la participation des jeunes, leur inclusion, leur autonomisation ainsi que l'accès aux activités et aux espaces de jeunesse, à l'engagement, à l'information et aux opportunités. Ces priorités rejoignent largement celles du Pacte pour la jeunesse.

Les orientations de la *Stratégie jeunesse 2030 du Conseil de l'Europe* vont dans le même sens en soulignant l'importance de la participation des jeunes, de l'accès aux droits, du travail de jeunesse et de la construction de sociétés inclusives et démocratiques.

3 *Les Youth Goals sont le résultat du processus de dialogue de l'Union européenne en faveur de la jeunesse. Ils reflètent les points de vue de jeunes issus de toute l'Europe et font partie de la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse.*

# 4

# LES MESURES DU SECTEUR

# 4. LES MESURES DU SECTEUR

## 4.1. Passer plus de temps avec ses pairs *« Méi Zäit mat Gläichaltrege verbréngen »*

*Le Pacte pour la jeunesse prévoit de créer des espaces de rencontre supplémentaires et de dynamiser davantage ceux qui existent déjà. Ceux-ci doivent offrir aux jeunes la possibilité de se rencontrer, d'échanger, de tisser des liens et de participer à la vie sociale et sociétale.*

### Ce que disent les jeunes

Lors des échanges avec les jeunes, il est ressorti très clairement que les rencontres avec d'autres jeunes et le temps passé ensemble occupent une place centrale dans leur quotidien et constituent, pour beaucoup, l'aspect le plus important de leur temps libre. Les jeunes reconnaissent eux-mêmes les effets positifs de ces moments de partage sur leur bien-être.

Afin de pouvoir passer leur temps libre ensemble, les jeunes recherchent eux-mêmes, notamment dans leurs communes, des lieux où ils peuvent se retrouver tranquillement. En même temps, beaucoup indiquent que l'espace public offre peu de possibilités adaptées à cet effet. Ils ont parfois l'impression de ne pas être les bienvenus ou d'être perçus comme « dérangeants » – par exemple sur les aires de jeux, aux arrêts de bus ou dans des lieux publics similaires.

De plus, le froid, la pluie ou d'autres conditions météorologiques défavorables rendent parfois les séjours prolongés à l'extérieur difficiles. Les cafés et autres établissements ne constituent pas une véritable alternative pour les jeunes, car une consommation y est attendue. Beaucoup souhaitent donc des lieux de rencontre chaleureux et accueillants où ils peuvent passer du temps avec leurs pairs, sans surveillance d'adultes et sans pression de consommer.

Par ailleurs, de nombreux jeunes expriment clairement le souhait de disposer d'infrastructures sportives librement accessibles, en plein air ou dans des salles de sport, pouvant être utilisées sans adhésion à un club. Ils souhaitent pouvoir décider eux-mêmes quand et pendant combien de temps ils sont actifs, sans que cela n'entraîne de coûts importants. Un accès simple, sans formalités administratives, et à coût modéré, voire gratuit aux installations sportives et aux salles d'entraînement est essentiel pour eux.

***„Eng Méiglechkeet wier och eng Bar fir Jugendlecher, wou d'Präisser ugepasst sinn."***

***„Et gëtt och quasi keng Méiglechkeet fir ze soen: ech feieren elo gäre mäi Gebuertsdag op iergendenger Plaz hei."***

***„Et wier cool, ëffentlech Platzen ze hu wou een och kann higoe wann d'Jugendhaus zou ass, fir zum Beispill do mat Bäll ze spillen oder Sport ze maachen."***

## Ce que nous savons

La diminution marquée des activités sociales et de loisirs en présentiel due à la pandémie de Covid-19 ne s'est pas encore rétablie à l'heure actuelle. Ainsi, la fréquence à laquelle les jeunes sortent pour rencontrer des amis ou aller à des fêtes a diminué entre 2019 et 2024 (Youth Survey Luxembourg 2024).

Par ailleurs, les médias sociaux occupent une place importante dans le quotidien des jeunes. S'ils constituent pour beaucoup un moyen de se connecter aux autres et de vivre des expériences sociales, ils ne peuvent néanmoins pas remplacer les rencontres en présentiel (Rapport national sur la jeunesse 2025).

Par conséquent, l'analyse des loisirs des jeunes au Luxembourg montre un net déplacement. Certaines activités, qui se déroulaient autrefois principalement dans des espaces physiques et publics, se déplacent de plus en plus vers l'espace numérique. La numérisation croissante transforme donc fondamentalement les conditions de vie des jeunes.

Parallèlement à l'évolution des formes de loisirs et de communication numériques, la question de la solitude occupe une place de plus en plus importante. Les données de l'étude HBSC (2022) montrent que plus d'un jeune sur six âgé de 11 à 18 ans se sent seul. La pandémie de Covid-19 pourrait avoir renforcé davantage cette évolution, le sentiment de solitude ayant augmenté de manière significative par rapport à la période précédant la pandémie. En outre, un niveau plus élevé de solitude est associé à un niveau de bien-être plus faible ainsi qu'à des niveaux plus élevés de symptômes de dépression et d'anxiété (HBSC 2022). La solitude ne résulte pas du fait d'être seul en soi, mais du sentiment de vivre moins de proximité sociale et de liens que souhaité. Par ailleurs, les filles déclarent plus souvent ce ressenti que les garçons.

**Statistiques**

**13,3 %**

des jeunes âgés de 12 à 29 ans rencontrent leurs amis 20 jours ou plus par mois.

→ source : YSL 2024

**Top 5 des activités de loisirs**

- Écouter de la musique
- Surfer sur le net
- Utiliser des réseaux sociaux
- Se détendre
- Regarder des films et séries en streaming

→ source : YSL 2024

**Statistiques**

**18,2 %**

des jeunes se sont souvent sentis seuls au cours des 12 derniers mois (11 à 18 ans).

**24 %**

des filles âgées de 11 à 18 ans déclarent se sentir souvent seules, contre 12 % des garçons.

→ source : HBSC 2022

## Ce que nous allons faire

| | Initiative | Objectif | Description de l'initiative | Indicateurs / Évaluation |
|---|---|---|---|---|
| **1** | Élargissement du réseau des maisons de jeunes | Étendre la disponibilité de ce type d'offre au niveau national afin d'assurer un accès plus équitable pour les jeunes | Les maisons de jeunes présentes aujourd'hui à travers le pays, constituent des lieux de rencontre, d'information et d'animation importants pour de nombreux jeunes. Toutefois, certaines régions demeurent encore insuffisamment couvertes par ce type d'offre.<br><br>De nouvelles maisons de jeunes seront ouvertes en collaboration avec les communes afin de renforcer l'accès des jeunes à des espaces de proximité où ils peuvent se retrouver, participer à des activités, développer leurs projets et échanger avec des éducateurs à l'écoute de leurs questions et préoccupations. | Nombre de nouvelles maisons de jeunes créées |
| **2** | Aménagement *d'Espaces pour jeunes* | Proposer une offre adaptée aux petites localités afin de garantir aux jeunes un accès à des services comparables à ceux d'une maison de jeunes | Toutes les communes ne comptent pas un nombre de jeunes suffisant pour justifier l'ouverture d'une maison de jeunes à part entière, encadrée par une équipe permanente.<br><br>Les espaces pour jeunes constituent une alternative adaptée à cette réalité. Il s'agit de lieux dédiés aux jeunes, où ils peuvent se rencontrer, échanger, participer à des activités et développer ensemble des projets dans un cadre favorisant l'autonomie et la responsabilisation.<br><br>Ces espaces fonctionnent sans présence éducative permanente, tout en bénéficiant d'un accompagnement régulier assuré par une équipe d'une maison de jeunes. | Nombre *d'Espaces pour jeunes* créés |
| **3** | Aménagement de « *Jugendcafés* » | Créer des lieux de rencontre de bas seuil pour jeunes | Les jeunes recherchent des lieux conviviaux et facilement accessibles pour se retrouver spontanément entre amis. Or, certains jeunes ne se reconnaissent pas spontanément dans les maisons de jeunes existantes ou n'osent pas toujours en franchir le seuil, notamment en raison de leur configuration ou de leur fonctionnement.<br><br>L'initiative « *Jugendcafé* » vise à créer, au sein des maisons de jeunes ou dans d'autres lieux de proximité, des espaces de rencontre accueillants et faciles d'accès, où les jeunes peuvent se retrouver librement et sans engagement particulier.<br><br>Ces espaces peuvent être encadrés par les équipes des maisons de jeunes, peuvent être animés par des jeunes animateurs ou peuvent être gérés selon d'autres modalités adaptées aux réalités locales. | Nombre de « *Jugendcafés* » créés |
| **4** | Aménagement de salles pour événements organisés par les jeunes « *Partyraum fir Jonker* » | Créer des espaces accessibles favorisant l'initiative et l'organisation d'événements par les jeunes | Le MENJE soutient financièrement les communes qui créent ou aménagent des espaces destinés aux jeunes et aux organisations de jeunesse, leur permettant d'organiser de manière autonome des activités et des événements, tels que des fêtes d'anniversaire ou d'autres rassemblements. | Nombre de salles créées |

## Passer plus de temps avec ses pairs
## *« Méi Zäit mat Gläichaltrege verbréngen »*

| | Initiative | Objectif | Description de l'initiative | Indicateurs / Évaluation |
|---|---|---|---|---|
| **5** | Renforcement de l'accès des maisons de jeunes et des organisations de jeunesse aux infrastructures sportives | Permettre aux jeunes de profiter davantage des installations sportives sans nécessairement être inscrits dans un club sportif | Les activités sportives figurent parmi les formes de loisirs les plus appréciées des jeunes et constituent un vecteur important de rencontres, de bien-être et de cohésion sociale. Afin de faciliter leur accès à une pratique sportive libre et non compétitive, le MENJE encourage les communes à mettre davantage les infrastructures sportives à la disposition des maisons de jeunes et des organisations de jeunesse, en dehors des horaires d'utilisation habituels. Cette mesure permettra de développer des activités sportives ouvertes à tous les jeunes, y compris à ceux qui ne sont pas membres d'un club sportif.<br><br>Dans cette perspective, le SNJ lancera un projet pilote sur le campus Geesseknäppchen visant à expérimenter un accès simplifié des jeunes aux infrastructures sportives, dans l'objectif d'en évaluer la faisabilité et d'envisager une extension à d'autres sites. | Nombre de créneaux horaires mis à disposition des maisons de jeunes et des organisations de jeunesse dans les infrastructures sportives |
| **6** | Aménagement d'espaces d'activités urbaines pour jeunes | Développer des espaces de loisirs actifs pour les jeunes, complémentaires aux aires de jeux destinées aux enfants | Les jeunes demandent des espaces publics équipés et librement accessibles pour la pratique d'activités physiques (p. ex. skate-parks, espaces de calisthénie, etc.).<br><br>Le MENJE soutient cette demande et, en collaboration avec les communes et le Ministère des Sports, cherchera à augmenter le nombre de ces espaces. | Nombre de places aménagées |
| **7** | Aménagement d'espaces de rencontre pour jeunes *« Jugendtreff dobaussen »* | Créer des espaces de rencontre extérieurs adaptés aux jeunes, complémentaires aux aires de jeux destinées aux enfants | Les jeunes aiment se retrouver spontanément dans leur village ou quartier. Contrairement aux enfants qui peuvent profiter d'aires de jeux, des lieux publics pour jeunes font parfois défaut.<br><br>Ils demandent des espaces de rencontre attractifs et facile d'accès permettant de se rencontrer de manière informelle dans un lieu extérieur.<br><br>Le MENJE soutient cette demande et, en collaboration avec les communes, cherchera à augmenter le nombre de ces espaces. | Nombre d'espaces créés |
| **8** | Construction et rénovation de chalets avec hébergement | Renforcer les possibilités offertes aux organisations de jeunesse et services pour jeunes d'organiser des séjours pour jeunes | Les organisations de jeunesse, notamment les groupes scouts, ont besoin de chalets adaptés pour organiser leurs activités et séjours.<br><br>À travers le pays, 45 chalets avec capacité d'hébergement sont actuellement disponibles, dont la majorité appartient à des groupes scouts. Une partie de ces infrastructures nécessite toutefois des travaux de rénovation, voire une reconstruction complète, afin de répondre aux besoins actuels et aux normes en vigueur. | Nombre de chalets rénovés ou construits |

## Ce que nous allons faire

| | Initiative | Objectif | Description de l'initiative | Indicateurs / Évaluation |
|---|---|---|---|---|
| **9** | Création de nouveaux terrains de camp pour groupes de jeunes | Faciliter l'organisation de séjours de groupe en plein air pour les jeunes | Les organisations de jeunesse font état d'un manque de terrains de camping pour séjours en groupe, surtout pendant les vacances scolaires.<br>Le camping Toodlermillen sera réaménagé de manière à pouvoir accueillir des familles et des groupes de jeunes dans un cadre attractif.<br>Une aire pour camps de groupes de jeunes supplémentaire sera aménagée dans l'enceinte du centre Eisenborn. | Nombre de terrains de camp créés |
| **10** | Guide pour la création et l'aménagement des maisons de jeunes | Soutenir les communes dans la création d'infrastructures adaptées aux besoins et aux attentes des jeunes | L'élaboration d'un guide pratique présentant des critères d'aménagement et des exemples inspirants permettra de soutenir les acteurs communaux dans le développement de nouveaux espaces pour jeunes favorisant l'accueil, la participation, la convivialité et la diversité des usages. | Publication du guide |
| **11** | Meilleure anticipation des besoins des jeunes | Mieux orienter le développement des offres de jeunesse en fonction des besoins et attentes des jeunes | Dans le cadre plus large du Rapport national sur la jeunesse, les pratiques de loisirs des jeunes ainsi que leurs besoins et attentes en matière d'offres, d'espaces, d'information et de soutien seront analysés de manière plus approfondie. Une attention particulière sera portée à leurs attentes à l'égard de leur commune afin de mieux orienter le développement des politiques et des offres de jeunesse au niveau local. | Analyse des besoins et attentes des jeunes intégrée dans le Rapport national sur la jeunesse |
| **12** | Compréhension des raisons du non-recours aux offres du secteur | Mieux adapter les offres du secteur de la jeunesse aux différents groupes de jeunes | Approfondir les connaissances sur les jeunes qui utilisent les offres du secteur de la jeunesse et ceux qui y recourent peu ou pas, ainsi que sur les raisons de ces différences. Les résultats permettront d'identifier, avec les jeunes et les acteurs du secteur, d'éventuels besoins d'adaptation des offres. | Analyse de l'utilisation et de l'accès aux offres réalisée |

## Ce qui se fait déjà

- **Maisons de jeunes :**
  *Les maisons de jeunes offrent aux jeunes un espace sécurisé pour se rencontrer, s'exprimer, développer leurs compétences et participer à des activités éducatives et sociales. Les activités sont encadrées par du personnel éducatif qualifié. Actuellement il existe 62 maisons de jeunes au Luxembourg. A celles-ci s'ajoutent 11 annexes, des structures de proximité de plus petite taille, animées par les équipes des maisons de jeunes auxquelles elles sont rattachées. Dans le cadre du présent Pacte, ces annexes évolueront progressivement vers des Espaces pour jeunes et le réseau sera étendu.*

- **Club des jeunes :**
  *Les clubs de jeunes sont des structures locales gérées de manière autonome par les jeunes, avec le soutien des communes. Le MENJE cofinance les salles de réunion mises à leur disposition afin de soutenir leur engagement et leur participation à la vie locale.*

- **Chalets pour jeunes :**
  *Les chalets pour groupes de jeunes offrent un cadre adapté pour vivre des expériences collectives, renforcer la cohésion, développer l'autonomie et participer à des activités éducatives en pleine nature. Il peut s'agir de chalets avec ou sans dortoirs. Actuellement il existe 45 chalets avec hébergement au Luxembourg (voir site www.chalets.lu).*

- **Terrains de camp :**
  *Le site www.chalets.lu référence actuellement 24 terrains de camp destinés aux groupes de jeunes, gérés par des organisations de jeunesse, des communes ou le SNJ. Ces infrastructures constituent un réseau national permettant l'organisation de camps, de séjours et d'activités de plein air, favorisant l'autonomie, la vie en groupe et l'engagement des jeunes.*

- **Auberges de jeunesse :**
  *Réparties sur l'ensemble du territoire luxembourgeois, les huit auberges de jeunesse offrent aux jeunes la possibilité de découvrir les différentes régions du pays, d'y séjourner et de participer à une grande diversité d'activités. Afin de renforcer cette offre, une auberge est actuellement en cours de rénovation et une nouvelle est en projet. Le MENJE soutient le fonctionnement de ces infrastructures dans le cadre d'une convention conclue avec leur gestionnaire.*

- **Centres de jeunesse :**
  *Le SNJ gère et anime cinq centres de jeunesse spécialisés dans différents domaines de l'éducation non formelle, notamment l'éducation à l'environnement et au développement durable, les médias, le sport, la créativité et les droits humains. À travers des activités, des formations, des séjours et des projets, ces centres offrent aux enfants, aux jeunes et aux professionnels des espaces d'apprentissage, d'expérimentation et d'engagement favorisant le développement de compétences et la participation active.*

- **Fonds pour le financement des infrastructures socio-familiales dépendant du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse :**
  *Ce fonds spécial de l'Etat permet le financement d'infrastructures gérées par des organisations conventionnées, des communes ou des associations, notamment quand ces acteurs assurent des missions dans l'intérêt des jeunes.*

## 4.2. Bien utiliser son temps libre *« Dat Bescht aus senger Fräizäit maachen »*

*Le Pacte pour la jeunesse prévoit d'élargir l'offre des activités destinées aux jeunes afin qu'ils puissent vivre des expériences enrichissantes, par exemple à travers des projets communs ou des activités favorisant l'apprentissage mutuel et l'ouverture culturelle.*

### Ce que disent les jeunes

Les jeunes montrent clairement que les expériences en présentiel occupent une place importante pour eux. Ils sont conscients que le temps passé dans l'espace numérique réduit leur temps disponible pour des expériences partagées dans la vie quotidienne et souhaitent donc utiliser leur temps libre de manière plus ciblée.

Les activités avec des pairs dans un environnement réel sont perçues comme particulièrement importantes, car elles leur permettent de vivre des expériences marquantes. Une offre d'activités attractive constitue ainsi un levier essentiel pour permettre aux jeunes de mieux valoriser leur temps. Elle contribue à transformer le temps que de nombreux jeunes estiment perdre, notamment en raison d'un usage parfois excessif des réseaux sociaux, en une période propice à des expériences concrètes et des apprentissages enrichissants.

De nombreux jeunes expriment explicitement le souhait de pouvoir participer plus souvent à ce type d'activités collectives. Ce souhait est apparu aussi bien dans les groupes de discussion que dans les échanges avec le ministre. Les jeunes soulignent par ailleurs que ces offres devraient être accessibles à tous et donc gratuites ou peu coûteuses.

***„Mir Jonker hunn extrem vill Interessen, mee net genuch Fokus fir iwwerhaapt eng konkret Aktivitéit ze wielen."***

***„Heiansdo ass et dann awer langweileg doheem, och wann ee vill um Gamen ass. Da well een eppes Aneres maachen."***

***„Mir Jonker wëssen net wou mir sollen ufänken, well mir selwer net wësse wat mir wëllen... Heescht konkret eng Aktivitéit wou mir eis kënnen entdecken."***

## Ce que nous savons

De plus en plus de jeunes consacrent une partie importante de leur temps libre aux activités numériques. Les réseaux sociaux sont particulièrement populaires, notamment auprès des filles. Environ 6 % des adolescents et jeunes adultes âgés de 12 à 29 ans présentent une utilisation problématique des réseaux sociaux. Chez les 12 à 15 ans, cette proportion atteint près de 9 % (YSL 2024).

Les jeux vidéo sont en revanche davantage pratiqués par les garçons. Au total, 76 % des jeunes qui jouent régulièrement aux jeux vidéo déclarent y consacrer au moins deux heures par jour pendant le week-end. Environ 7 % des adolescents et jeunes adultes âgés de 12 à 29 ans présentent un usage problématique des jeux vidéo. Comme pour les réseaux sociaux, le groupe des 12 à 15 ans est particulièrement concerné, avec une proportion d'environ 11 %. (YSL 2024).

Il apparaît par ailleurs que l'activité physique dépend fortement des conditions sociales. Les jeunes issus de ménages financièrement plus favorisés sont nettement plus actifs que ceux provenant de milieux moins privilégiés. Des différences nettes existent également entre les sexes : tandis que près de 70 % des garçons pratiquent du sport au moins trois fois par semaine, cela ne concerne qu'environ 46 % des filles (HBSC 2022).

Les résultats de l'étude HBSC 2022 montrent que les jeunes physiquement actifs, ayant une alimentation équilibrée et consommant peu de substances, souffrent moins souvent d'humeur dépressive persistante ou de pensées suicidaires.

Ces constats montrent clairement l'importance d'offrir aux jeunes des activités variées en dehors de l'espace numérique. Les activités sportives, les projets créatifs ou l'engagement communautaire favorisent non seulement la santé physique et mentale, mais renforcent également les compétences sociales et constituent un complément essentiel aux loisirs numériques.

### Statistiques

**80 %**

des jeunes utilisent les réseaux sociaux au moins deux heures par jour.

→ source : YSL 2024

**76 %**

des jeunes qui jouent à des jeux vidéo au moins une fois par semaine y consacrent au moins deux heures le week-end.

Les jeunes âgés de 12 à 15 ans obtiennent les scores les plus élevés sur l'échelle de dépendance aux médias et aux jeux vidéo.

→ source : YSL 2024

**57,8 %**

des jeunes âgés de 11 à 18 ans déclarent pratiquer une activité physique intense au moins trois fois par semaine (filles : 45,7 % ; garçons : 69,6 %).

→ source : HBSC 2022

## Ce que nous allons faire

| | Initiative | Objectif | Description de l'initiative | Indicateurs / Évaluation |
|---|---|---|---|---|
| **1** | Socle commun d'offres récréatives et éducatives dans toutes les maisons de jeunes | Garantir une offre de base commune dans l'ensemble des maisons de jeunes afin de renforcer leur visibilité et leur lisibilité auprès des jeunes et du grand public | Des offres similaires existent déjà dans la plupart des maisons de jeunes, mais l'absence de standards communs nuit à leur lisibilité. Un socle minimal partagé permettrait aux jeunes d'identifier plus facilement les offres disponibles dans chaque structure et contribuerait ainsi à toucher un plus grand nombre de jeunes. | Nombre de maisons de jeunes participant aux programmes |
| **2** | Développement du travail de jeunesse mobile | Déployer des approches mobiles et de proximité pour toucher les jeunes dans les lieux qu'ils fréquentent et renforcer leur participation aux activités des maisons de jeunes | Le soutien des maisons des jeunes dans le développement d'actions de travail de jeunesse mobile leur permettra de proposer des activités éducatives et des offres d'accompagnement directement dans les espaces où les jeunes se retrouvent, tels que les places publiques, les parcs ou d'autres lieux de rencontre informels. | Nombre de maisons de jeunes actives dans le travail de jeunesse mobile |
| **3** | Signalétique des offres des maisons de jeunes | Renforcer la visibilité des offres des maisons de jeunes afin d'en faciliter l'accès aux jeunes | Une signalétique claire et reconnaissable renforce la visibilité des maisons de jeunes et de leurs offres. En facilitant leur identification, elle aide les jeunes à faire le premier pas et à accéder plus facilement aux activités et aux services proposés. | Nombre de maisons de jeunes ayant mis en place la signalétique commune |
| **4** | Nouveaux lieux d'animation pédagogique | Développer des offres éducatives extrascolaires axées sur l'expérimentation, la créativité et l'apprentissage par la pratique | De nouveaux lieux d'animation pédagogique seront développés à différents endroits du pays.<br><br>Complémentaires aux maisons de jeunes, ces espaces seront davantage centrés sur des activités et projets pédagogiques dans un ou plusieurs domaines spécifiques, tels que la créativité, les médias, le sport, la technologie ou l'expression artistique. Ils auront pour vocation d'offrir aux jeunes des possibilités concrètes d'apprentissage, d'expérimentation et de développement de leurs talents et intérêts. | Nombre de nouveaux lieux d'animation pédagogique créés |
| **5** | «*Jugend-Akademie*» | Renforcer les opportunités d'apprentissage non formel et de développement personnel des jeunes | Il existe déjà aujourd'hui une offre de formations spécifiquement destinée aux jeunes pendant leur temps libre : formations pour animateurs, formations visant à développer leurs compétences, stimuler leur curiosité et élargir leurs horizons.<br><br>La «*JugendAkademie – JAK*» regroupera l'ensemble de ces formations sur une plateforme en ligne dédiée et développera progressivement son offre afin de la rendre plus accessible et plus diversifiée. | Nombre de formations proposées sur la plateforme et nombre de participants aux formations |

## Bien utiliser son temps libre
## *« Dat Bescht aus senger Fräizäit maachen »*

| | Initiative | Objectif | Description de l'initiative | Indicateurs / Évaluation |
|---|---|---|---|---|
| **6** | Séjours et stages linguistiques pour jeunes | Développer les offres éducatives extrascolaires favorisant l'apprentissage des langues par l'immersion | Les séjours linguistiques immersifs de plusieurs semaines à l'étranger permettent aux jeunes de développer leurs compétences dans une langue donnée tout en découvrant une autre culture. Toutefois, ces séjours représentent souvent un coût important et ne sont pas accessibles à tous les jeunes.<br>Afin de rendre ce type d'expérience plus inclusif, le centre « *Sproochen erliewen* » développera une offre de séjours linguistiques accessibles dans différents pays européens. | Nombre de séjours organisés et nombre de participants |
| **7** | Foire à la mobilité internationale « *Eraus an d'Welt – International experience fair* » | Promouvoir les offres de mobilité européenne et internationale | Il existe une large palette de programmes de mobilité internationale destinés aux jeunes. Toutefois, ces opportunités restent encore insuffisamment connues d'une partie du public cible.<br>La Foire « *Eraus an d'Welt* » a pour objectif de présenter de manière accessible et centralisée l'ensemble des possibilités de mobilité internationale offertes aux jeunes, qu'il s'agisse d'expériences éducatives, professionnelles, culturelles ou de volontariat à l'étranger. | Nombre d'éditions |
| **8** | Élargissement de l'offre « *MoVe* » | Promouvoir l'activité physique des jeunes | Le programme « *MoVe* » donne aux jeunes la possibilité de découvrir de nouveaux sports pendant les vacances scolaires et de prendre plaisir à l'activité physique. | Nombre d'activités proposées et nombre de participants |
| **9** | Promotion des organisations de jeunesse | Augmenter le nombre de jeunes actifs dans les organisations de jeunesse | Les organisations de jeunesse constituent des espaces privilégiés où les jeunes se rencontrent entre pairs, apprennent à s'organiser de manière autonome et développent des projets conçus et réalisés par eux-mêmes. Elles touchent un grand nombre de jeunes et jouent un rôle essentiel dans leur développement personnel, social et citoyen.<br>Des campagnes de promotion et de sensibilisation ainsi que des événements consacrés aux organisations de jeunesse contribueront à renforcer leur visibilité, à mettre en valeur leur rôle dans la société et à faire mieux connaître aux jeunes les nombreuses possibilités d'activités et d'engagement qu'elles proposent. | Nombre de campagnes ou d'événements organisés |
| **10** | Camps de volontariat sur des sites patrimoniaux | Développer des offres éducatives extrascolaires axées sur l'apprentissage par la pratique, l'apprentissage des langues et l'échange interculturel | Organisation de camps-chantiers sur des sites patrimoniaux à travers le pays. Ces séjours de plusieurs jours rassemblent des jeunes du Luxembourg et d'autres pays européens autour de projets de préservation, de découverte et de valorisation du patrimoine. | Nombre de camps et nombre de participants |

## Ce que nous allons faire

| | Initiative | Objectif | Description de l'initiative | Indicateurs / Évaluation |
|---|---|---|---|---|
| **11** | Prêt gratuit d'équipements d'activités via des « *activity boxes* » | Faciliter l'accès des jeunes à des activités de loisirs | Mise en œuvre, en collaboration avec un nombre limité de maisons de jeunes, d'un projet-pilote permettant aux jeunes d'emprunter gratuitement, via une application, des équipements destinés à la pratique d'activités sportives, ludiques ou créatives, mis à disposition dans des points de prêt équipés de casiers sécurisés (« *activity boxes* »). Une évaluation du projet-pilote sera réalisée afin d'examiner les conditions d'un déploiement progressif du dispositif à plus grande échelle. | Nombre de points de prêt |
| **12** | Développement des pratiques d'animation | Renforcer la qualité et la diversité des activités socio-éducatives proposées aux jeunes | Développer une offre de formations, d'ateliers et d'échanges de pratiques permettant au personnel éducatif d'acquérir et de renforcer des compétences en matière de conception, d'organisation et d'animation d'activités socio-éducatives pour jeunes.<br><br>Cette offre complète les cursus de formation qualifiants en proposant des contenus spécifiquement consacrés à la conception, à l'organisation et à l'animation d'activités socio-éducatives dans le secteur de la jeunesse. | Nombre de formations, ateliers ou autres actions de développement des pratiques d'animation organisés |

## Ce qui se fait déjà

- **Lignes de conduite pour le secteur de la jeunesse :**
  *Document de référence pour l'orientation du travail de jeunesse au Luxembourg, il définit un cadre commun pour l'ensemble des acteurs du secteur. Sa nouvelle version accorde une attention particulière au développement d'une offre d'activités à la fois diversifiée, accessible et de qualité à destination des jeunes.*

- **Conventions pour le fonctionnement des maisons de jeunes :**
  *Les conventions des maisons de jeunes ont été révisées à partir du 1.1.2026 et comprennent désormais des incitatifs à développer les offres pour jeunes.*

- **Services d'animation pédagogique :**
  *Les services d'animation pédagogique proposent une large palette d'activités, allant des sciences, des technologies et du coding à l'art, aux médias et à la création. Cette diversité permet aux jeunes de découvrir de nouveaux domaines, de développer leurs compétences et d'explorer leurs talents. En 2026, 7 services de ce type sont conventionnés.*

- **Festivals pour jeunes :**
  *Deux festivals annuels d'envergure nationale permettent aux jeunes de montrer leurs talents : le festival « On Stéitsch » constitue le point d'orgue de nombreux projets menés par des groupes de jeunes. Il a pour objectif principal de promouvoir les cultures des jeunes et de mettre en valeur leurs créations. En aboutissement de leur travail, les participants y présentent leurs performances devant le grand public, faisant de cet événement un moment clé de valorisation et d'expression. Le festival « Mëttendran » est axé davantage sur des workshops créatifs organisés par différents acteurs du secteur de la jeunesse.*

- **Initiatives dans le domaine de la créativité :**
  *Les projets récurrents « Kachconcours », « Crème fraîche », « Bookathon » et « Art Break » encouragent la créativité des jeunes dans les domaines de cuisine, de la vidéo, de la littérature jeunesse et des arts plastiques. Organisés en partenariat avec différents acteurs, ils permettent aux participants de développer leurs compétences artistiques tout en abordant, selon les projets, des thématiques telles que les droits humains.*

- **Erasmus+ :**
  *Le programme Erasmus+ Jeunesse et le Corps européen de solidarité soutiennent des projets de mobilité, d'échanges, de volontariat et de coopération dans le domaine de la jeunesse. Ils offrent aux jeunes et aux acteurs du secteur de la jeunesse des opportunités d'apprentissage, d'engagement et de développement de compétences dans un contexte européen et international.*

- **Visas vacances-travail :**
  *Les accords de visas vacances-travail permettent à de jeunes Luxembourgeois de séjourner temporairement dans certains pays partenaires afin d'y voyager, de découvrir une autre culture et d'exercer une activité rémunérée. Ils favorisent la mobilité internationale, l'autonomie et l'acquisition d'expériences personnelles et professionnelles.*

# 4.3. Mettre son temps au service de la société *« Seng Zäit fir d'Allgemengheet asetzen »*

*Les jeunes souhaitent s'engager au service de la société et disposer de possibilités concrètes pour faire entendre leur voix. Il est essentiel de promouvoir toutes les formes de participation, de renforcer leur engagement actif, et de consolider les dispositifs existants tout en créant de nouvelles opportunités d'engagement.*

## Ce que disent les jeunes

Les jeunes au Luxembourg souhaitent participer aux processus décisionnels. Ce désir de participation concerne différents aspects de leur vie quotidienne. Dans le domaine des loisirs, ils aimeraient être associés à l'aménagement des espaces publics, notamment des lieux de rencontre, des infrastructures sportives et des espaces librement accessibles.

Au niveau national, il existe différentes plateformes permettant aux jeunes de proposer des idées et participer aux débats politiques. Celles-ci incluent notamment le Parlement des jeunes, la Conférence Nationale des Elèves du Luxembourg (CNEL) ou encore la Convention des Jeunes, organisée annuellement par la Conférence Générale de la Jeunesse du Luxembourg (CGJL / De Jugendrot). Néanmoins, de nombreux jeunes souhaitent disposer de formes de participation supplémentaires, simples et facilement accessibles – telles que des consultations régulières, des plateformes numériques ou des forums thématiques ouverts à tous.

Les jeunes expriment également un fort besoin de s'engager en faveur de leur groupe de pairs et de leur environnement immédiat, que ce soit à travers des échanges entre eux ou au sein d'une organisation. La frustration apparaît surtout lorsqu'ils s'impliquent, mais ont le sentiment que leur voix n'est pas prise en compte par les décideurs politiques.

***„Allgemeng sollte mir méi no eiser Meenung gefrot ginn a gefrot gi wat mir wëllen."***

### Niveaux de participation des jeunes

**Informer:** Les jeunes sont informés des projets, des décisions ou des offres qui les concernent.

**Consulter:** Les opinions et les points de vue des jeunes sont recueillis, par exemple au moyen d'entretiens, de discussions ou d'enquêtes.

**Participer activement:** Les jeunes prennent une part active aux processus, proposent des idées et contribuent à l'élaboration des mesures ou des actions.

**Co-décider:** Les jeunes prennent des décisions conjointement avec les adultes. Ils exercent une réelle influence sur le processus décisionnel.

**Autodétermination:** Les jeunes planifient, décident et agissent de manière autonome. Ils assument la responsabilité de la conception, de la mise en œuvre et du suivi des projets ou des activités.

→ source : Wright, M. T. (2010)

***„Participatioun fänkt schonn am Klengen un, zum Beispill wann ee ka wielen tëscht zwou Méiglechkeeten oder säin Input fir e Camp ka ginn."***

***„Ech denken et gëtt een oft belächelt a net seriö geholl wann ee jonk ass a sech politesch betätegt."***

## Ce que nous savons

La recherche montre que les jeunes au Luxembourg expriment le souhait de participer activement et de manière autonome à la vie en société. Il en ressort toutefois une image contrastée : d'une part, les jeunes sont conscients des évolutions mondiales et expriment des inquiétudes croissantes face aux crises internationales. En 2024, la crainte d'une guerre en Europe constituait la principale préoccupation pour environ 81 % des jeunes adultes âgés de 16 à 29 ans (YSL 2024).

D'autre part, cette sensibilité aux enjeux mondiaux ne se traduit pas automatiquement par un fort engagement politique. Environ la moitié des jeunes âgés de 12 à 29 ans ne manifeste qu'un faible intérêt pour la politique et fait preuve de scepticisme à l'égard des responsables politiques. De plus, environ la moitié des jeunes déclarent ne pas savoir comment exercer une influence sur les décisions politiques, tandis que deux tiers souhaitent être davantage entendus (YSL 2024). Ces résultats soulignent l'importance de montrer aux jeunes que leur participation a un impact et que leur voix compte.

En revanche, 41 % des jeunes âgés de 16 à 29 ans sont engagés dans une ou plusieurs organisations (YSL 2024). 20 % sont actifs dans un club sportif, tandis que 2 % s'engagent dans une organisation de protection de l'environnement ou des droits humains (YSL 2024). Cet engagement local constitue une étape importante pour rendre la participation concrète et tangible.

**Statistiques**

**32,2 %**

des jeunes âgés de 16 à 29 ans ont déjà participé à une collecte de signatures.

**25,1 %**

des jeunes âgés de 16 à 29 ans ont déjà participé à une manifestation autorisée.

## Ce que nous allons faire

| | Initiative | Objectif | Description de l'initiative | Indicateurs / Évaluation |
|---|---|---|---|---|
| **1** | *Jugenddësch* « Bénévolat » | Favoriser le dialogue entre les acteurs concernés pour développer le bénévolat des jeunes | Organisé par le Jugendrot (CGJL) en partenariat avec le MENJE, le Jugenddësch « Bénévolat » constituera un espace d'échange entre les acteurs concernés, et ceci avec la participation du MFSVA, afin d'élaborer des mesures concrètes visant à encourager, faciliter et valoriser l'engagement bénévole des jeunes. | Nombre de réunions du Jugenddësch organisées et nombre de mesures ou recommandations élaborées |
| **2** | Mise en place d'incubateurs supplémentaires | Soutenir les jeunes s'organisant autour de projets concrets | Un incubateur est un lieu de rencontre et de travail destiné aux jeunes qui souhaitent développer un projet ou lancer une nouvelle association de jeunes. Il met à disposition des espaces de travail, des salles de réunion ainsi que des équipements facilitant la réalisation de projets.<br><br>Plusieurs groupes peuvent y travailler en parallèle, favorisant ainsi les échanges, les synergies et l'émergence de nouvelles initiatives dans un environnement collaboratif et dynamique.<br><br>Un premier incubateur fonctionne déjà au Forum Geesseknäppchen. Au moins un incubateur supplémentaire sera mis en place afin d'élargir les possibilités offertes aux jeunes porteurs de projets et aux nouvelles initiatives associatives. | Nombre d'incubateurs créés |
| **3** | Animateur dans les maisons de jeunes et espaces pour jeunes | Promouvoir l'engagement bénévole des jeunes | Des formations de jeunes animateurs seront développées afin de préparer les jeunes à l'encadrement d'espaces pour jeunes et au soutien des équipes éducatives dans les maisons de jeunes.<br><br>Ces formations constituent une manière concrète de renforcer la participation active des jeunes à la conception et à l'animation d'activités destinées à leurs pairs. Elles favorisent l'engagement, la prise de responsabilités, le développement de compétences sociales et organisationnelles ainsi que l'apprentissage du travail en équipe.<br><br>Les jeunes animateurs formés pourront contribuer à l'organisation d'activités, à l'accueil des jeunes et à l'animation de projets dans un cadre encadré et accompagné par des professionnels du secteur de la jeunesse.<br><br>Les formations seront sanctionnées par l'obtention du brevet d'animateur A. | Nombre de jeunes titulaires du brevet d'animateur A et nombre de maisons de jeunes faisant appel à des jeunes animateurs |

## Mettre son temps au service de la société
## *« Seng Zäit fir d'Allgemengheet asetzen »*

| | Initiative | Objectif | Description de l'initiative | Indicateurs / Évaluation |
|---|---|---|---|---|
| **4** | Dialogue structuré dans les maisons de jeunes | Développer la culture de la participation et du dialogue avec les jeunes | Les maisons de jeunes mettent déjà en œuvre une approche participative dans leurs activités quotidiennes. La présente mesure vise à renforcer cette dynamique en créant des espaces de dialogue plus structurés entre les jeunes et les équipes éducatives, notamment sur les questions liées au fonctionnement et à la gestion de la maison de jeunes. Elle permettra aux jeunes d'exprimer leurs points de vue, de formuler des propositions et de contribuer aux décisions relatives au programme de travail annuel, aux activités proposées et au fonctionnement de la maison de jeunes. | Nombre de maisons de jeunes mettant en place un dispositif de dialogue structuré avec les jeunes |
| **5** | *Journée nationale « Gemeng trëfft Jugend »* | Encourager l'expression des jeunes et leur implication dans la vie locale | Institution d'une journée annuelle de dialogue entre les responsables communaux et les jeunes, invitant chaque commune à organiser des rencontres ouvertes et informelles permettant aux jeunes d'exprimer leurs besoins, leurs préoccupations et leurs propositions concernant la vie locale. Intégrée au programme de la « Semaine de la démocratie », cette initiative vise à favoriser les échanges entre les jeunes et les décideurs locaux et à renforcer la prise en compte de leurs points de vue dans les processus de décision communaux. | Nombre de communes participant et nombre de jeunes participants |
| **6** | Participation de jeunes délégués à des plateformes internationales | Promouvoir la participation des jeunes aux processus de décision | Différentes plateformes internationales (p.ex. COP21, EU-Youth dialogue, ...) prévoient la participation de jeunes délégués. Ceux-ci ont pour mission de faire entendre la voix des jeunes, de participer aux débats sur les enjeux de société et de renforcer la présence de la jeunesse dans les processus décisionnels.<br><br>Le système des délégués jeunes, qui permet à des jeunes de représenter le Luxembourg auprès d'instances européennes et internationales, sera davantage soutenu et valorisé. | Nombre de délégués jeunes |
| **7** | Participation de jeunes à l'élaboration des campagnes de sensibilisation BEE SECURE | Donner aux jeunes les moyens d'agir sur un sujet qui les préoccupe | L'implication active des jeunes dans la conception et l'élaboration des campagnes de sensibilisation de BEE SECURE permettra de développer des messages davantage adaptés à leurs réalités, à leurs préoccupations et à leurs modes de communication. Cette approche participative contribuera à renforcer la pertinence, la crédibilité et l'impact des campagnes auprès du public cible, tout en valorisant l'expertise et l'expérience des jeunes dans le domaine numérique. | Nombre de campagnes participatives |

## Ce que nous allons faire

| | Initiative | Objectif | Description de l'initiative | Indicateurs / Évaluation |
|---|---|---|---|---|
| 8 | Développement des approches de pair à pair | Développer et promouvoir les approches de pair à pair afin de renforcer l'engagement des jeunes et de valoriser leur rôle actif dans l'information et la sensibilisation de leurs pairs | Développement d'un cadre de soutien aux initiatives de pair à pair au sein du secteur de la jeunesse, en favorisant la mise en réseau, la visibilité et le développement de projets portés par des jeunes pour des jeunes.<br>La mesure vise notamment à soutenir et à renforcer des initiatives existantes. Elle pourra également prévoir des formations et des outils destinés aux jeunes engagés dans ces démarches afin de renforcer leurs compétences et leur capacité à informer, sensibiliser, accompagner ou mobiliser leurs pairs. | Nombre de projets soutenus |
| 9 | Développement du soutien aux fédérations de jeunes | Augmenter le nombre de jeunes actifs dans les organisations de jeunesse | Il existe plusieurs fédérations regroupant des entités locales et assurant des missions essentielles de coordination, d'accompagnement et de représentation. Toutefois, toutes ne disposent pas encore d'une convention adaptée à l'ampleur de leurs missions et responsabilités.<br>Les conventions existantes seront dès lors réévaluées et adaptées afin de mieux tenir compte de leurs besoins, de leurs missions et de leur rôle au sein du secteur de la jeunesse. | Nombre de fédérations soutenues |

## Ce qui se fait déjà

- **Formation pour animateurs:**
  *La commission consultative à la formation de l'animateur organise des formations à destination des jeunes intéressés à encadrer et à animer des groupes d'enfants dans des camps ou colonies.*

- **Services de formation et d'animation de loisirs:**
  *Actuellement, huit services sont conventionnés. Ils organisent une large gamme de formations d'animateurs, de camps, de stages et d'activités de loisirs qui permettent aux jeunes d'acquérir des compétences, de prendre des responsabilités, de s'engager et de vivre des expériences collectives enrichissantes.*

- **Soutien au bénévolat des jeunes:**
  *Différentes mesures de soutien au bénévolat des jeunes sont en place, tels que le dispositif du congé-jeunesse et le prêt de matériel du SNJ pour activités avec jeunes.*

- **Service volontaire des jeunes:**
  *Trois programmes différents permettent aux jeunes de s'engager dans une mission d'utilité publique, que ce soit au Luxembourg (Service volontaire national), en Europe (Service volontaire européen) ou dans le monde (Service volontaire de coopération). Ces programmes représentent une opportunité d'apprentissage et d'orientation pour les jeunes volontaires.*

- **Incubateur pour associations:**
  *L'IN:CUBATOR du Forum Geesseknäppchen met à disposition des espaces de travail pour des groupes et associations de jeunes et soutient financièrement des projets.*

- **Jugendparlament:**
  *Le Jugendparlament est un projet pédagogique coordonné par le Jugendrot. Il donne aux jeunes âgés entre 14 et 24 ans la possibilité de discuter avec d'autres jeunes sur des sujets qui les intéressent.*

- **Jugendkonvent:**
  *La Convention des Jeunes est une activité annuelle organisée par le Jugendrot, qui permet à environ 70 jeunes luxembourgeois entre 13 et 30 ans de participer activement à la vie politique en débattant avec des députés, des ministres et des eurodéputés, sur des sujets qui les concernent.*

- **Programme de jeunes délégués:**
  *Le Jugendrot encadre plusieurs programmes de jeunes délégués, notamment les Délégués de la jeunesse pour le climat, les Délégués de la jeunesse au Dialogue de l'Union européenne et les Délégués de la jeunesse auprès des Nations Unies, en collaboration avec différents acteurs et ministères partenaires.*

## 4.4. Connaître ses possibilités pour bien utiliser son temps « Wësse, wéi ee seng Zäit gutt notze kann »

*Les jeunes ont besoin d'une vue d'ensemble claire des nombreuses offres de loisirs, culturelles et sportives qui leur sont proposées au Luxembourg. Ce n'est qu'en connaissant ces possibilités qu'ils peuvent organiser activement leur temps libre, essayer de nouvelles activités et découvrir leurs centres d'intérêt. Des informations accessibles et à bas seuil sur ces offres sont donc essentielles.*

*Parallèlement, les jeunes ont besoin de repères fiables pour les transitions clés vers la vie adulte, notamment dans les domaines du logement, de la formation et de la gestion du quotidien. Pour réussir ces étapes, il est indispensable de disposer d'informations facilement accessibles, d'offres adaptées et de possibilités de soutien concrètes.*

### Ce que disent les jeunes

Dans les échanges avec les jeunes, on constate un grand intérêt pour des informations concernant les offres de loisirs et les activités. En même temps, beaucoup de jeunes éprouvent des difficultés à avoir une vue d'ensemble des offres existantes au Luxembourg. Il manque souvent des informations claires et regroupées sur les activités disponibles, ainsi que des canaux d'information faciles à utiliser et bien organisés, offrant une véritable orientation.

La plupart des jeunes indiquent obtenir leurs informations principalement via Internet, leur groupe de pairs ou leurs parents. Bien que ces sources d'information soient essentielles, elles sont souvent perçues comme aléatoires et pas toujours complètes.

De nombreux jeunes expriment ainsi le souhait de pouvoir accéder plus facilement et de manière plus ciblée à des informations fiables et clairement présentées sur les offres existantes. Ce besoin ne concerne pas uniquement le domaine des loisirs, mais également des aspects de la vie tels que le logement, l'éducation, les aides financières et la mobilité. Il s'agit avant tout d'améliorer la structuration, la visibilité et l'accessibilité des informations déjà disponibles.

***„Mir Jonker hunn och einfach den Iwwerblëck net ëmmer, wou mir eis kënnen engagéieren."***

***„Oft wësse mir och net, wéi eng Méiglechkeeten et gi fir eppes ze ënnerhuelen."***

***„Ech menge mir hunn einfach e Problem wéinst der Visibilitéit. D'Angebot ass zwar do, mee et kritt een net genuch dovu mat."***

## Ce que nous savons

Le *Youth Survey Luxembourg* (2024) montre que la recherche d'information fait partie des pratiques hebdomadaires régulières pour environ deux tiers des jeunes. Plus de 95 % des jeunes âgés de 12 à 29 ans disposent d'un smartphone personnel, qui devient ainsi l'outil central d'accès à l'information. Les jeunes naviguent naturellement entre contextes en ligne et hors ligne et utilisent les médias numériques pour s'informer sur les offres de loisirs, les questions scolaires, les évolutions sociétales et leurs intérêts personnels.

Au-delà, le Rapport national sur la jeunesse 2025 souligne que la recherche d'information ne peut pas être considérée comme une action purement individuelle, mais qu'elle est inscrite dans des cadres sociaux et institutionnels. Les structures sociales influencent fortement l'accès des jeunes à l'information et leur capacité à l'utiliser. Cela signifie que les compétences numériques et les expériences médiatiques sont inégalement réparties.

Dans ce contexte, un point d'information généraliste unique, ne peut à lui seul couvrir l'ensemble des besoins des jeunes. Si les informations doivent être faciles à trouver, à comprendre, donc accessibles aux jeunes, certaines questions plus complexes – notamment en matière de logement, d'éducation ou d'emploi, nécessitent l'intervention de services spécialisés et, le cas échéant, un accompagnement personnalisé.

**Statistiques**

**64,4 %**

des jeunes recherchent des informations en ligne au moins une fois par semaine.

→ source : YSL 2024

**43 %**

des jeunes âgés de 16 à 30 ans utilisent principalement les réseaux sociaux pour s'informer sur les questions politiques et sociétales.

→ source : Eurobaromètre 2024

**40 %**

des jeunes adultes âgés de 16 à 30 ans utilisent Instagram comme source d'information, contre une moyenne de 47 % dans l'Union européenne.

→ source : Eurobaromètre 2024

## Ce que nous allons faire

### Connaître ses possibilités pour bien utiliser son temps
### *« Wësse, wéi ee seng Zäit gutt notze kann »*

| | Initiative | Objectif | Description de l'initiative | Indicateurs / Évaluation |
|---|---|---|---|---|
| **1** | *« Deng Gemeng, deng Infoen »* | Renforcer l'accès des jeunes à l'information locale et leur participation à la vie communale | Cette initiative vise à soutenir les communes dans le développement d'outils de communication adaptés aux jeunes afin de mieux les informer sur les activités, événements, services et opportunités qui leur sont destinés au niveau local. En améliorant la visibilité des offres existantes, elle contribue à renforcer l'accès des jeunes à l'information, à favoriser leur participation à la vie communale et à développer leur sentiment d'appartenance à leur commune. | Nombre de communes participant |
| **2** | Portail d'Information Jeunesse | Faciliter l'accès des jeunes aux opportunités qui leur sont offertes ainsi qu'aux informations utiles à leur vie quotidienne | Le portail d'information jeunesse comprendra deux volets complémentaires. Un premier volet présentera les offres qui leur sont destinées dans les domaines de la culture, de la créativité, du sport, des loisirs, de l'engagement, de la mobilité, de la participation et de la formation, afin de leur permettre de découvrir plus facilement les activités et opportunités disponibles. Un second volet, consacré aux « Droits et devoirs », mettra à leur disposition une information claire, fiable et accessible sur les questions de la vie quotidienne, notamment en matière d'études, d'emploi, de logement, de santé, de mobilité, de finances ou encore de participation citoyenne. | Nombre de visites du portail |
| **3** | Promotion des activités des maisons de jeunes au niveau local | Mieux faire connaître les offres des maisons de jeunes afin qu'un plus grand nombre de jeunes puissent en bénéficier | Les offres d'animation socio-éducative et de loisirs seront divulguées plus systématiquement auprès de l'ensemble des jeunes du quartier, de la commune ou région. Des activités seront organisées à l'extérieur des maisons de jeunes à des endroits où les jeunes se retrouvent spontanément (p.ex. parcs, terrains multisports, ...). | Nombre de maisons de jeunes participantes |
| **4** | Coopération des maisons de jeunes avec les coordinateurs sportifs | Permettre à un plus grand nombre de jeunes d'accéder à une offre diversifiée d'activités sportives, adaptées à leurs besoins et à leurs intérêts | Des échanges réguliers entre coordinateurs sportifs et maisons de jeunes seront mis en place pour promouvoir les offres sportives dans la commune ou dans la région auprès des jeunes. | Nombre de communes participantes |
| **5** | Déploiement de la Carte Jeunes | Faciliter l'accès des jeunes à des expériences et services à travers toute l'Europe | La Carte Jeunes ("European Youth Card »), qui donne accès à de nombreuses réductions tant au Luxembourg que dans 36 pays européens, sera renforcée afin d'encourager les jeunes à découvrir l'Europe, à vivre de nouvelles expériences et à élargir leurs horizons culturels, sociaux et linguistiques. | Nombre de cartes distribuées |

## Ce qui se fait déjà

- **Maison de l'orientation :**
  *La Maison de l'orientation est un service public qui accompagne les citoyens dans leurs choix scolaires, de formation et professionnels en leur offrant des conseils personnalisés en matière d'orientation.*

- **Echwellechkann.lu :**
  *Ce site permet aux jeunes de trouver des offres diverses pour structurer leur temps libre. Il peut s'agir d'activités ponctuelles, de projets ou d'un engagement. Le site sera intégré dans le portail jeunesse (voir « Ce que nous allons faire »).*

- **Deng Zukunft, däi Wee :**
  *Cette bourse aux informations, organisée chaque année, constitue un moment clé d'orientation pour les jeunes. Elle leur permet de découvrir la diversité des métiers existants, d'identifier ceux offrant de réelles perspectives, et de mieux définir leurs aspirations. En les aidant à envisager leur prochaine étape, cet événement s'inscrit comme un temps fort dans leur parcours de réflexion et de construction de projet.*

- **Eurodesk :**
  *Eurodesk Luxembourg informe et conseille les jeunes sur les possibilités de mobilité en Europe, notamment en matière d'études, de volontariat, de stages, d'emploi et d'échanges. Il facilite leur accès aux programmes européens et encourage leur engagement et leur ouverture à l'international.*

## 4.5. Être soutenu « Ënnerstëtzt ginn »

*Pour offrir aux jeunes de bonnes conditions de développement et les accompagner sur le chemin vers l'âge adulte, il est important de prendre leurs préoccupations et leurs besoins au sérieux. Cela implique de répondre à leurs besoins exprimés et de proposer des mesures concrètes qui les renforcent et les soutiennent dans leur vie quotidienne.*

### Ce que disent les jeunes

Lors des échanges avec les jeunes, il apparaît clairement qu'ils souhaitent davantage de soutien et de conseils sur des sujets qui les concernent personnellement. Beaucoup éprouvent des difficultés à aborder ces questions avec leurs parents ou leurs pairs.

Un sujet important mentionné est l'utilisation des réseaux sociaux. Il ressort des échanges avec les jeunes qu'ils souhaitent avoir des informations et de la guidance sur une utilisation plus saine et modérée des réseaux sociaux et de l'intelligence artificielle.

Les jeunes font également état d'une forte pression dans leur vie quotidienne et souhaitent, dans ce contexte, davantage de possibilités de recourir à de l'aide et à des conseils. Les jeunes plus âgés, en particulier, souhaitent des offres qui facilitent leur transition vers la vie adulte – par exemple un accompagnement pour remplir eux-mêmes une déclaration d'impôts ou pour gérer un foyer (cuisine, lessive, organisation). Les compétences transversales, telles que la communication et les relations interpersonnelles, sont également très importantes pour eux, notamment dans le cadre de la recherche d'un emploi, un autre sujet essentiel évoqué par les jeunes.

***„An ech sinn 19 Joer al an ech weess net, wéi ee kacht. An dat ass scho peinlech."***

***„Mat KI an Chatbots ass et haut méi einfach wéi jee, séier dat ze kréien, wat ee wëll. Dat kann hëllefräich sinn, mee wann dat de Kontakt mat der Realitéit oder mat anere Mënschen ersetzt, kann et och schiedlech ginn."***

***„Et misst een am Fong deene Jonke bäibréngе wéi een d'sozial Medie an och d'kënschtlech Intelligenz richteg benotzt."***

## Ce que nous savons

Il est scientifiquement établi qu'il existe un lien entre les préoccupations et la santé mentale. Or, les données montrent que, dans l'ensemble, les jeunes se sont montrés plus souvent préoccupés en 2024 qu'en 2019 (Rapport national sur la jeunesse 2025). Il est donc essentiel de prendre au sérieux les inquiétudes des jeunes et de répondre de manière adaptée à leurs besoins.

Dans ce contexte, il est indispensable de mettre en place des mesures visant à renforcer la résilience des jeunes, afin de leur donner les moyens de faire face aux crises, aux catastrophes et aux menaces environnementales sans se sentir impuissants. Face à l'augmentation des préoccupations exprimées par les jeunes, cette approche apparaît essentielle.

Une comparaison européenne montre que les jeunes au Luxembourg accordent nettement plus souvent – par rapport à la moyenne de l'UE – la priorité politique aux domaines du logement et de la protection de l'environnement et du climat (Eurobaromètre Jeunesse 2024).

Un autre sujet important est la digitalisation, qui façonne profondément le quotidien des jeunes. En 2025, 45 % des jeunes entre 16 et 24 ans et 49 % des jeunes entre 25 et 34 ans déclaraient ressentir du stress en raison des réseaux sociaux, tandis que 60 % des jeunes indiquaient avoir été exposés à des contenus hostiles en ligne (STATEC, 2026). Les jeunes reconnaissent eux-mêmes le fort pouvoir d'attraction des offres numériques et décrivent un sentiment de perte de temps lié à leur utilisation. Ils mettent en place différentes stratégies d'autorégulation afin de mieux gérer leur usage des outils numériques (Rapport national sur la jeunesse 2025). Par conséquent, il est essentiel de renforcer les mesures favorisant une utilisation responsable des médias numériques et de l'intelligence artificielle.

Ces constats soulignent l'importance de promouvoir le bien-être des jeunes de façon générale. Un bien-être positif est une condition fondamentale pour mener une vie épanouie, développer son propre potentiel, participer activement à la société et faire face au stress et aux pressions (Organisation mondiale de la santé, 2021).

### Statistiques

**31 %**

des jeunes considèrent le logement comme une priorité politique importante, contre 23 % en moyenne dans l'Union européenne (16 à 30 ans).

→ source : Eurobaromètre 2024 / Rapport national sur la jeunesse 2025

**44,7 %**

des filles et

**23,4 %**

des garçons présentent des symptômes anxieux, la prévalence étant plus élevée chez les jeunes issus de familles à faible niveau de vie et augmentant avec l'âge.

→ source : HBSC 2022

**50 %**

des enfants et des jeunes au Luxembourg considèrent le cyberharcèlement comme un phénomène largement répandu.

→ source : OEJQS 2025

**32 %**

des jeunes âgés de 12 à 29 ans ont déjà été victimes de cyberharcèlement.

→ source : OEJQS 2025

## Ce que nous allons faire

| | Initiative | Objectif | Description de l'initiative | Indicateurs / Évaluation |
|---|---|---|---|---|
| 1 | Renforcement des réseaux de soutien autour des jeunes | Développer la coopération entre les services pour jeunes et les autres acteurs intervenant auprès des jeunes afin de garantir une orientation rapide et adaptée vers les aides spécialisées | Renforcer les réseaux locaux et régionaux des maisons de jeunes et des services d'accompagnement en logement avec les acteurs des domaines social, éducatif, scolaire, de la santé, de l'emploi et de l'insertion.<br><br>Une meilleure connaissance mutuelle, des échanges réguliers et des procédures d'orientation claires permettront d'assurer un accompagnement cohérent des jeunes et de faciliter leur accès aux services spécialisés lorsque leurs besoins dépassent le cadre du travail de jeunesse. Cette coopération renforcera le rôle des services pour jeunes comme lieux de proximité, d'écoute et d'orientation, tout en leur permettant de rester pleinement centrés sur leurs missions d'éducation non formelle, de participation et de développement des jeunes. | Nombre de rencontres de réseautage |
| 2 | Helpline pour jeunes | Développer et promouvoir un service d'écoute, d'information et d'orientation accessible aux enfants, aux jeunes et à leur entourage | Renforcer et développer le service d'écoute, de conseil et d'orientation existant afin d'en faire le point de référence national pour les enfants, les jeunes et leur entourage en matière d'écoute, d'information et d'orientation. Accessible, visible et facilement identifiable, il offrira une première réponse confidentielle et adaptée aux besoins des usagers.<br><br>Les jeunes seront associés à son développement afin de veiller à ce que son fonctionnement, sa communication et ses prestations répondent au mieux à leurs besoins et à leurs attentes. Le service facilitera l'accès à l'information, l'identification des ressources disponibles et l'orientation vers les structures compétentes lorsque cela s'avère nécessaire. | Mise en place du service |
| 3 | Renforcement des compétences des travailleurs de jeunesse | Soutenir les travailleurs de jeunesse afin qu'ils puissent répondre à l'évolution des besoins des jeunes, tout en restant pleinement centrés sur les missions du travail de jeunesse | Le Pacte soutiendra le développement des compétences des travailleurs de jeunesse, en particulier ceux intervenant dans les maisons de jeunes et les services d'accompagnement en logement, au moyen de formations continues, d'outils méthodologiques, de guides de bonnes pratiques et d'échanges entre professionnels. Ces actions leur permettront de renforcer leur posture professionnelle face à des situations de plus en plus diversifiées, d'accueillir et d'accompagner les jeunes de manière adaptée, d'identifier les besoins nécessitant une intervention spécialisée et de les orienter vers les partenaires compétents. Elles visent à soutenir les professionnels dans l'exercice de leurs missions de proximité, sans élargir le champ d'intervention du travail de jeunesse au-delà de ses finalités propres. | Nombre de formations proposées |

# Être soutenu
# *« Ënnerstëtzt ginn »*

| | Initiative | Objectif | Description de l'initiative | Indicateurs / Évaluation |
|---|---|---|---|---|
| **4** | Développement du dispositif « *Jugendwunnen* » | Améliorer l'accès des jeunes à un logement abordable et adapté à leurs besoins | L'accès au logement constitue un défi majeur pour de nombreux jeunes dans leur parcours vers l'autonomie. Afin de leur offrir davantage de possibilités de logement à un coût abordable, la capacité du dispositif « Jugendwunnen » sera progressivement renforcée. Cette extension permettra à un plus grand nombre de jeunes de bénéficier d'un cadre de vie stable favorisant leur insertion sociale, leur parcours de formation ou leur entrée dans la vie professionnelle. | Nombre de logements disponibles |
| **5** | Parcours tremplin | Préparer les jeunes à intégrer un apprentissage grâce à la découverte des métiers et au développement de leurs compétences | Mise en place, dans le cadre du service volontaire, de parcours de découverte et de formation destinés aux jeunes de 18 à 30 ans qui ne disposent pas encore d'un projet professionnel clairement défini, n'ont pas trouvé de place d'apprentissage ou souhaitent acquérir une première expérience dans le secteur privé, tout en bénéficiant d'un accompagnement du Service national de la jeunesse. Ces parcours combineront des activités de connaissance de soi, de développement de compétences personnelles et sociales, d'orientation professionnelle et de préparation aux attentes du monde du travail. Ils comprendront également des visites d'entreprises, des périodes de stage, la réalisation d'un projet personnel en lien avec l'objectif professionnel du jeune ainsi que des formations pratiques utiles au quotidien, telles que les premiers secours. | Nombre de jeunes participants |
| **6** | Développement des offres destinées aux jeunes en transition | Veiller à ce que chaque jeune puisse bénéficier d'un accompagnement adapté pendant les périodes de transition | Examiner les besoins des jeunes en transition vers la vie active, notamment de ceux qui ne sont ni en formation, ni en emploi, afin d'identifier les besoins insuffisamment couverts. Le cas échéant, adapter ou développer des offres d'accompagnement favorisant la remobilisation, l'acquisition de compétences et l'accès à une formation, à un emploi ou à un autre projet d'insertion. | Réalisation de l'analyse des besoins et, le cas échéant, définition de mesures d'adaptation ou de développement des offres |
| **7** | Comprendre et agir | Renforcer les capacités des jeunes à comprendre les enjeux contemporains, à s'y adapter avec résilience et à agir de manière éclairée | Soutenir et développer un ensemble cohérent d'offres de formation, d'ateliers, d'outils et de projets visant à renforcer la résilience, les compétences psychosociales et le pouvoir d'agir des jeunes face aux enjeux auxquels ils sont confrontés, notamment en matière de bien-être, de santé mentale, de changement climatique, de démocratie, de citoyenneté, de numérique ou de relations sociales. En favorisant l'acquisition de connaissances, le développement de compétences, l'expérimentation, la participation et l'engagement, ces actions permettent aux jeunes de mieux comprendre les défis qui les concernent, de renforcer leur confiance en eux, leur sentiment d'efficacité personnelle et leur capacité à transformer leurs préoccupations en initiatives concrètes, tant pour leur propre parcours de vie que pour la société. | Nombre de jeunes participants |

## Ce que nous allons faire

| | Initiative | Objectif | Description de l'initiative | Indicateurs / Évaluation |
|---|---|---|---|---|
| **8** | Développement de BEE SECURE comme centre national de ressources | Faire de BEE SECURE le centre national de référence pour la prévention des risques liés au numérique auprès des jeunes et pour l'accompagnement des professionnels qui les encadrent | L'usage des technologies de l'information et de la communication (TIC), des réseaux sociaux et le développement rapide de l'intelligence artificielle offrent de nouvelles opportunités, mais soulèvent également des défis en matière de sécurité, de bien-être et d'esprit critique. BEE SECURE renforcera ses actions de sensibilisation, d'information et d'accompagnement à destination des jeunes afin de promouvoir une utilisation responsable, sûre et équilibrée des technologies numériques. Parallèlement, BEE SECURE développera son rôle de centre national de ressources en matière de prévention des risques liés aux TIC, en mettant à disposition des écoles, des lycées, des maisons de jeunes et des autres acteurs de l'éducation et de la jeunesse des outils pédagogiques, des formations, des conseils et un accompagnement adaptés aux réalités des jeunes. | État d'avancement de la mesure |
| **9** | Élaboration d'un label „kanner- a jugendfrëndlech Gemengen" | Promouvoir l'engagement des communes en faveur des jeunes | Élaboration par le MENJE d'un label destiné aux communes afin de valoriser et promouvoir les initiatives en faveur des enfants et des jeunes, tout en renforçant le sentiment d'appartenance et la participation des jeunes à la vie communale. | Nombre de communes labellisées |
| **10** | Exploration de la place des droits des jeunes dans la politique de la jeunesse | Examiner comment les réflexions européennes sur les droits des jeunes peuvent être prises en compte dans le contexte luxembourgeois | Les réflexions européennes, notamment au sein du Conseil de l'Europe, accordent une attention croissante à une approche de la politique de la jeunesse fondée sur les droits. Déjà présente dans certaines pratiques au Luxembourg, cette approche sera mise en discussion avec les jeunes et les acteurs du secteur afin d'examiner sa pertinence et les possibilités de la prendre davantage en compte. | Besoins et pistes d'action identifiés |

## Ce qui se fait déjà

- **Services d'information et de sensibilisation :**
  *Actuellement, cinq services sont conventionnés. Ils proposent une offre complémentaire comprenant un service d'information jeunesse généraliste, une radio destinée aux jeunes ainsi que trois services spécialisés dans la prévention et la sensibilisation sur des thématiques telles que la santé, les addictions, la vie affective et sexuelle ou les usages numériques.*

- **Antennes locales du SNJ :**
  *Les antennes locales du SNJ offrent conseil et soutien individuel aux jeunes et les accompagnent dans la définition et l'élaboration de leurs projets personnels. Elles proposent également des alternatives concrètes à l'inactivité, notamment à travers des ateliers pratiques, des stages de découverte et des possibilités de s'engager dans un service volontaire.*

- **Moossnamekatalog (MOKA) :**
  *La plateforme www.moka.lu, lancée en avril 2026, facilite l'accès aux mesures de soutien et aide les professionnels à orienter les jeunes vers les ressources adaptées. La plateforme sera développée et des formations continues spécifiques pour familiariser le personnel éducatif des maisons de jeunes et des services d'accompagnement en logement seront organisées.*

- **Services d'accompagnement en logement :**
  *Actuellement, 14 services sont conventionnés. Ils mettent à disposition des jeunes un accompagnement individualisé favorisant leur accès à un logement autonome, tout en renforçant leur autonomie personnelle, sociale et administrative.*

- **Maison Eisenborn :**
  *La Maison Eisenborn propose un hébergement temporaire à des étudiants luxembourgeois poursuivant leurs études à l'étranger et ne disposant plus d'une adresse au Luxembourg, ainsi qu'à des jeunes venant au Luxembourg dans le cadre d'un stage ou d'un programme européen de volontariat. Elle favorise ainsi la mobilité et les échanges interculturels.*

- **BEE SECURE :**
  *BEE SECURE informe, sensibilise et accompagne les enfants, les jeunes, les parents et les professionnels afin de promouvoir une utilisation responsable, critique et sécurisée des technologies numériques. Le dispositif comprend notamment des actions de prévention, une plateforme d'information ainsi qu'une helpline et une stopline.*

- **Formation santé mentale :**
  *La Ligue pour la santé mentale offre trois différentes formations « premier secours en santé mentale », dont deux sont pertinentes dans le contexte du travail de jeunesse. La formation « Youth » est conçue pour les adultes qui souhaitent venir en aide à des jeunes, pendant que la formation « Teen » est destinée aux jeunes qui veulent apprendre comment ils peuvent venir en aide à d'autres adolescents.*

- **Plattform.lu :**
  *Cette plateforme soutient le développement continu des compétences des professionnels du secteur de l'Enfance et de la Jeunesse à travers une offre diversifiée de formations, de conférences et d'échanges de pratiques. Elle permet notamment aux acteurs du secteur de la Jeunesse d'actualiser et d'approfondir leurs connaissances, de découvrir de nouvelles approches et méthodes de travail et de renforcer leurs compétences en matière d'accompagnement des jeunes.*

# 5

# ENTRETENIR LE DIALOGUE

# 5. ENTRETENIR LE DIALOGUE

Le dialogue avec les jeunes et les acteurs du secteur revêt une importance essentielle pour l'élaboration de politiques pertinentes et efficaces. Il permet non seulement de mieux comprendre les besoins et les attentes, mais aussi de renforcer la participation active dans les processus décisionnels. Lors de la phase de consultation, les échanges menés avec les jeunes et le secteur ont été particulièrement enrichissants et constructifs. Ils ont permis de recueillir des perspectives variées, de nourrir la réflexion et de confirmer la valeur d'un dialogue ouvert, continu et ciblé. Suivant cette logique, le Pacte pour la jeunesse prévoit de maintenir, tout au long de sa mise en œuvre, un dialogue à différents niveaux avec tous les acteurs impliqués.

Plus particulièrement, il s'agira de mettre en place des formats d'échange adaptés aux différents publics, de garantir l'inclusivité des processus participatifs et d'assurer un retour transparent sur la manière dont les contributions sont prises en compte. Cette démarche vise à renforcer la confiance entre les jeunes, les acteurs du secteur et les décideurs, tout en favorisant une dynamique d'apprentissage mutuel et d'amélioration continue des politiques de jeunesse.

## Ce que nous allons faire

| | Nom de l'initiative | Description de l'initiative |
|---|---|---|
| 1 | Rencontres avec les jeunes | Continuation des échanges directs du ministère avec les jeunes (p.ex. à travers des « *focus groups* »). |
| 2 | Comités de pilotage pour le secteur de la jeunesse | Mise en place de deux comités de pilotage « Comité de pilotage services pour jeunes » et « Comité de pilotage organisations de jeunesse » pour structurer le dialogue avec le secteur. |
| 3 | Conseil supérieur de la jeunesse | Le fonctionnement du Conseil supérieur de la jeunesse sera revu et rendu plus efficace. Il servira de plateforme d'échange des deux comités de pilotage (organisations de jeunesse et services pour jeunes), de représentants des jeunes et du ministère. |
| 4 | Comité interministériel de la jeunesse | Le Comité interministériel de la jeunesse permettra d'aborder les besoins exprimés par les jeunes, qu'ils ressortent du dialogue direct avec les jeunes, d'enquêtes ou de travaux et rapports scientifiques, avec les différents ministères dont les domaines de compétence ont un impact sur la jeunesse. |
| 5 | *Youth Survey Luxembourg* | Réduire l'intervalle entre les enquêtes afin de mieux prendre en compte les évolutions des réalités vécues par les jeunes et d'adapter les politiques de jeunesse en conséquence. |
| 6 | Feedback continu au secteur et aux jeunes sur la mise en œuvre du Pacte pour la jeunesse | Organisation de workshops avec le secteur de la jeunesse et les jeunes afin de les informer, d'échanger sur la mise en œuvre du Pacte et de suivre la mise en œuvre des mesures de manière qualitative, en tenant compte des réalités du terrain. |

## Ce qui se fait déjà

- **Youth Survey Luxembourg :**
  *Un instrument de suivi central, qui garantit une grande validité des données collectées grâce à sa large base d'échantillonnage. Il a été réalisé tous les cinq ans et sera réalisé de façon plus régulière.*

- **Rapport national sur la jeunesse :**
  *Ce rapport est publié tous les cinq ans et présente la situation des jeunes au Luxembourg.*

- **Échanges au niveau européen :**
  *Des échanges réguliers autour de la politique de jeunesse ont lieu au niveau européen, au sein de différentes plateformes. Au niveau de l'Union européenne, le SNJ est surtout engagé dans des groupes de travail du Conseil de l'Union européenne. Au niveau du Conseil de l'Europe, le SNJ participe au travail du Comité directeur européen pour la jeunesse.*

- **Échanges avec les communes :**
  *Les correspondants régionaux du SNJ entretiennent des contacts réguliers avec les communes de leur région respective. Par ailleurs, le SYVICOL participe aux travaux du « Comité de pilotage Services pour jeunes » et y assure la représentation des communes.*

- **Échanges avec d'autres acteurs dans le domaine de la jeunesse :**
  *Des échanges complémentaires avec d'autres acteurs travaillant sur la jeunesse ont déjà lieu à ce stade et seront renforcés selon les besoins. Des acteurs clés sont notamment l'Ombudsman fir Kanner a Jugendlecher (OKAJU), l'Observatoire national de l'Enfance, de la Jeunesse et de la Qualité scolaire (OEJQS), ou encore le Centre psycho-social et d'accompagnement scolaires (CEPAS).*

- **National Working Group (NWG) :**
  *Le NWG coordonne la mise en œuvre du Dialogue de l'Union européenne avec les jeunes du Luxembourg. Il réunit les acteurs concernés, soutient l'organisation des consultations nationales et contribue à renforcer la participation des jeunes dans les politiques qui les concernent.*

# 6

# LE VOLET TRANSVERSAL – PLANS D'ACTION NATIONAUX

# 6. LE VOLET TRANSVERSAL – PLANS D'ACTION NATIONAUX

En raison de son caractère transversal, la politique en faveur de la jeunesse est portée par un ensemble de plans d'action et de stratégies relevant de différents ministères. Cette section recense ces initiatives en fonction du niveau d'implication du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJE), afin de donner une vision plus globale des efforts engagés par le Gouvernement en faveur des jeunes. Un suivi de tous ces plans concernant la jeunesse s'effectue au sein du MENJE et en échange avec les ministères coordonnant les plans respectifs.

## Plans portés par le MENJE

Le MENJE est à l'origine d'un nombre de stratégies et campagnes qui concernent directement la jeunesse et qui sont des éléments de référence essentiels dans la mise en œuvre du Pacte pour la jeunesse.

| Initiative | Publication | Objectif principal |
|---|---|---|
| Zesumme fir d'Rechter vum Kand | 2022 | Cette stratégie, fondée sur la Convention internationale relative aux droits de l'enfant, met notamment l'accent sur la participation des enfants et des jeunes aux processus politiques qui les concernent. Un nouveau plan est en cours d'élaboration. |
| Exit Mobbing | 2023 | Cette initiative vise à sensibiliser au et à lutter contre le mobbing en milieu scolaire. |
| Sécher.Digital | 2024 | Ce plan d'action vise à mieux équilibrer le numérique et l'analogique dans les secteurs formel et non formel. Il met l'accent sur la « screen-life-balance » en favorisant un usage plus équilibré des écrans. |

Au-delà, un plan d'action de la **lutte contre le harcèlement et le cyberharcèlement en milieu scolaire** est couramment en phase d'élaboration et associe l'équipe de BEE SECURE, notamment pour le volet du cyberharcèlement.

## Plans portés par d'autres ministères et impliquant le MENJE/SNJ

À côté des plans initiés par le MENJE, d'autres ministères mettent en œuvre des stratégies qui associent le MENJE/SNJ à la réalisation de mesures concrètes en faveur des jeunes.

| Plan d'action | Publication | Ministère | Objectif principal | Implication du SNJ |
|---|---|---|---|---|
| Lutte contre la traite des êtres humains | 2016 | MJUST | Protéger les victimes et réprimer les auteurs | • Veille et sensibilisation, notamment dans le cadre du service au pair et des activités de BEE SECURE |
| Antiracisme | 2025 | MFSVA | Lutter contre le racisme de manière transversale | • Renforcement des activités pédagogiques du Centre Cinqfontaines en lien avec la thématique<br>• Renforcement de la BEE SECURE «Stopline» comme mécanisme de signalement des cas de racisme |
| Prévention et lutte contre la pauvreté | 2025 | MFSVA | Améliorer les conditions de vie de manière générale | • Promouvoir et avancer le projet «Jugendwunnen» |
| Droits LGBTIQ+ | 2025 | MEGA | Promouvoir l'égalité et lutter contre les stéréotypes | • Intégrer la thématique de manière transversale dans les activités pédagogiques, notamment les ateliers autour des droits humains |
| Femmes, Paix et Sécurité | 2025 | MAE | Garantir l'égalité de tous et construire un avenir de paix inclusive et de sécurité durable | • Veille et sensibilisation en lien avec les violences sexuelles, notamment dans le cadre du service au pair et à travers les activités de BEE SECURE |
| Accès à la culture | 2026 | MCULT | Faciliter l'accès à la culture | • Organisation d'activités de vacances pour jeunes axées sur les arts et le patrimoine<br>• Examiner la mise en place d'un pass culturel destiné aux jeunes |
| Adaptation aux effets du changement climatique | 2026 | MECB | Adapter la société au changement climatique | • Sensibilisation des jeunes au changement climatique, notamment à travers des activités pédagogiques |
| Inclusion numérique | 2026 | MinDigital | Réduire les inégalités d'accès au numérique et favoriser l'inclusion des publics vulnérables | • Initiatives ciblant les jeunes, notamment dans le domaine de la sensibilisation à l'utilisation des médias et des nouvelles technologies |

Parallèlement aux plans et stratégies déjà publiés, les plans suivants sont encore en phase d'élaboration et impliqueront le secteur de la jeunesse:

- **Plan d'action national d'inclusion:**
  Une troisième version de ce plan, basé sur la Convention relative aux droits des personnes handicapées des Nations Unies, est couramment élaborée sous la responsabilité du Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil.
- **Stratégie nationale de prévention:**
  Cette stratégie est couramment élaborée par le Ministère de la Santé.

## Plans concernant la jeunesse de façon plus globale

Le caractère transversal de la jeunesse conduit à son intégration indirecte dans de nombreux plans d'action, même en l'absence d'une mention explicite du MENJE/SNJ comme acteur responsable de la mise en œuvre.

| Plan / Programme | Publication | Ministère responsable | Description |
|---|---|---|---|
| Intégration | 2018 | MFSVA | Ce plan contribue de façon globale à la cohésion sociale de la société et prévoit également des mesures concernant les jeunes, notamment dans le domaine de la participation et de l'accès à l'information. Un nouveau plan d'action national du vivre ensemble interculturel est actuellement en préparation et vise à adopter une approche plus large, inclusive et ouverte. |
| Kulturentwécklungsplang | 2018 | MCULT | Ce plan d'action a comme objectif principal de garantir la liberté d'expression artistique ainsi que les espaces de liberté créative nécessaires. Il aborde aussi l'éducation non formelle et l'accès des jeunes à la culture. |
| Développement Durable | 2019 | MECB | Le troisième Plan national pour un développement durable (PNDD) fait le lien entre la politique nationale en matière de développement durable et les engagements pris par le Grand-Duché lorsqu'il a adopté l'Agenda 2030 des Nations Unies. |
| Santé affective et sexuelle | 2019 | M3S | Ce plan d'action interministériel a pour but de coordonner les politiques publiques, d'éduquer la population et de soutenir les professionnels de terrain afin de garantir une approche positive, inclusive et sécurisée de la sexualité. |
| Santé mentale | 2024 | M3S | Ce plan définit l'orientation stratégique du système des soins de santé mentale au Luxembourg et se base sur des principes généraux issus de différentes conventions internationales. Il met un accent particulier sur la promotion de la santé, la prévention primaire et secondaire, ainsi que l'accès aux soins de santé mentale. En outre, il vise à protéger de manière ciblée les enfants et les jeunes, notamment à travers une meilleure protection en ligne et sur les réseaux et médias sociaux. |

| Plan / Programme | Publication | Ministère responsable | Description |
|---|---|---|---|
| Sécurité routière | 2024 | MMTP | Ce plan d'action s'inscrit dans la stratégie internationale « Vision Zéro » et repose sur une approche combinant prévention, sensibilisation et renforcement de la répression des principaux facteurs à l'origine des accidents graves et mortels. |
| Egalité entre les femmes et les hommes | 2025 | MEGA | Ce plan d'action a comme objectif de lutter contre les stéréotypes de genre, de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines de la vie sociale et professionnelle, et de reconnaître la diversité comme une richesse. |
| Violences fondées sur le genre | 2025 | MEGA | Ce plan d'action a comme objectif d'assurer que le dispositif national dispose des capacités nécessaires pour accueillir et accompagner toute victime de violences fondées sur le genre de manière adaptée et digne. |
| Alimentation | 2026 | MA | Ce plan d'action adopte une approche intégrée et interministérielle avec l'objectif d'assurer un système alimentaire durable. La sensibilisation et l'éducation y jouent un rôle important. |

En résumé, cela signifie que vingt-trois plans d'action, actuellement en vigueur ou en cours d'élaboration, concernent la jeunesse et le travail de jeunesse, de manière directe ou indirecte.

# 7

# SUIVI ET ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PACTE POUR LA JEUNESSE

# 7. SUIVI ET ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PACTE POUR LA JEUNESSE

Afin de soutenir efficacement les objectifs de la politique de jeunesse luxembourgeoise et de placer les jeunes au cœur de cette politique, le Pacte pour la jeunesse sera considéré comme un succès lorsqu'il aura permis de :

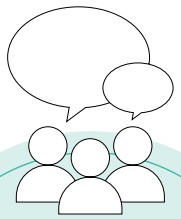

Développer des espaces de rencontre attractifs et adaptés aux besoins des jeunes

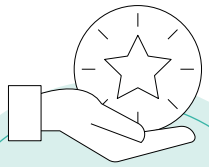

Proposer davantage d'expériences accessibles, enrichissantes et formatrices

Renforcer la participation et l'engagement des jeunes dans la vie collective

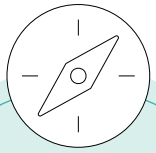

Renforcer l'information, l'orientation et l'accompagnement des jeunes vers l'autonomie

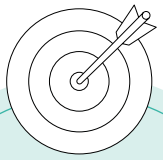

Garantir une action plus cohérente et mieux coordonnée en faveur des jeunes

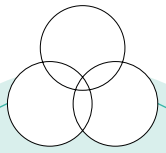

Structurer et affirmer le secteur de la jeunesse autour d'une identité commune, forte et fédératrice

Le suivi de la mise en œuvre des mesures prévues dans le Pacte pour la jeunesse sera assuré par les équipes du SNJ, en étroite collaboration avec les acteurs de terrain qui accompagnent quotidiennement les jeunes. Cette coopération permettra d'assurer un suivi continu de l'avancement des différentes mesures, d'identifier les éventuels défis rencontrés et d'apporter, le cas échéant, les ajustements nécessaires afin de garantir leur efficacité.

Au cours de la période couverte par le Pacte, un cadre d'indicateurs sera progressivement développé afin de renforcer le suivi de la politique de la jeunesse et de mieux apprécier son évolution et ses résultats. Ce cadre a vocation à soutenir le suivi du présent Pacte ainsi que la préparation et l'évaluation des politiques et plans d'action futurs.

Les plateformes du dialogue structuré, réunissant les organisations de jeunesse et les services pour jeunes, constitueront un espace privilégié d'échange, de concertation et de suivi. Elles permettront de partager les retours d'expérience des acteurs de terrain, d'évaluer régulièrement l'état d'avancement des actions prévues et d'alimenter les réflexions stratégiques en vue d'assurer une mise en œuvre cohérente, efficace et adaptée aux besoins et aux réalités vécues par les jeunes.

Les jeunes eux-mêmes seront aussi consultés pour le suivi et l'évaluation du Pacte pour la jeunesse, notamment à travers des focus groups et des moments d'échange autour du Pacte et des mesures prévues.

Par ailleurs, afin de garantir une évaluation indépendante et objective, l'Observatoire national de l'Enfance, de la Jeunesse et de la Qualité scolaire réalisera une évaluation globale du Pacte pour la jeunesse. Cette démarche visera les effets de la mise en œuvre du Pacte sur le secteur de la jeunesse et lui permettra de formuler, le cas échéant, des recommandations visant à renforcer et à faire évoluer les politiques en faveur de la jeunesse.

# 8

# LEXIQUE

## C

- **CGJL**
  Conférence Générale de la Jeunesse du Luxembourg / De Jugendrot
- **CNEL**
  Conférence Nationale des Élèves du Luxembourg

## H

- **HBSC**
  Health behaviour in school-aged children

## M

- **MA**
  Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture
- **MAE**
  Ministère des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et du Commerce extérieur
- **MCULT**
  Ministère de la Culture
- **MECB**
  Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité
- **MEGA**
  Ministère de l'Égalité des genres et de la Diversité
- **MENJE**
  Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
- **MFSVA**
  Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil
- **MinDigital**
  Ministère de la Digitalisation
- **MJUST**
  Ministère de la Justice
- **MMTP**
  Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
- **M3S**
  Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale

## N

- **NWG**
  National Working Group (Dialogue de l'UE en faveur de la Jeunesse)

## O

- **OEJQS**
  Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de la Qualité scolaire
- **OMS**
  Organisation mondiale de la santé

## S

- **SNJ**
  Service national de la jeunesse

## U

- **UE**
  Union européenne
- **ULIDE**
  University of Luxembourg Institute for Digital Ethics
- **YSL**
  Youth Survey Luxembourg

# 9

# RÉFÉRENCES

- Baumann, I. E., Mein, G. & Pause, J. (2026). ***Children and adolescents in the age of generative AI: A framework for ethical and educational governance in Luxembourg* [White paper].** University of Luxembourg, Institute for Digital Ethics (ULIDE). https://doi.org/10.26298/1984-4142
- Council of the European Union. (2018). ***Resolution on a framework for European cooperation in the youth field: The European Union Youth Strategy 2019-2027.***
- European Commission. (o. J.). ***EU Youth Dialogue und European Youth Goals. European Youth Portal.*** https://youth.europa.eu/strategy/european-youth-goals_en
- European Education and Culture Executive Agency. (o. J.). ***Youth Wiki: Europe's encyclopedia of national youth policies. Abgerufen am 5. August 2026 von*** https://national-policies.eacea.ec.europa.eu/youthwiki
- European Parliament. (2025). ***Youth survey 2024 (Eurobarometer): Luxembourg factsheet (Flash Eurobarometer FL013EP).*** https://europa.eu/eurobarometer/surveys/detail/3392
- European Parliament, Directorate-General for Communication. (2025). ***Youth Survey 2024: Young people's values and EU priorities.***
- Gouvernement du Québec, Secrétariat à la jeunesse. (2025). ***Plan d'action jeunesse 2025-2030. Gouvernement du Québec.*** https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-organismes/secretariat-jeunesse/publications/plan-jeunesse-2025-2030
- Grand-Duché de Luxembourg. (2008). ***Loi du 4 juillet 2008 sur la jeunesse, telle que modifiée par la loi du 2 septembre 2016.* Legilux.** https://legilux.public.lu/
- Health Behaviour in School-aged Children Luxembourg Study. (2023). **Reports on the Luxembourg HBSC Survey 2022 [Collection of several thematic reports with different authorship]. University of Luxembourg.** https://hbsc.uni.lu/2022-survey-reports/
- Kirsch, C., Alberts, I., Reuter, B. & Sischka, P. (2026). **EU Kids Online. Quantitative and qualitative studies in Luxembourg. University of Luxembourg**
- Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse. (2017). **Plan d'action national de la Jeunesse 2017-2020. Luxembourg.**
- Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse. (2021). **Cadre de référence national sur l'éducation non formelle des enfants et des jeunes. Service national de la jeunesse.**
- Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse. (2022). ***Ensemble pour le bien-être des jeunes: Plan d'action national pour la jeunesse 2022-2025.* Luxembourg.**
- Ministère de la Famille et de l'Intégration. (2012). **Pacte pour la jeunesse / *Jugendpakt: 2012-2014.* Luxembourg.**
- Observatoire national de l'Enfance, de la Jeunesse et de la Qualité scolaire. (2025). ***OEJQS factsheet 01/25: Cyberharcèlement chez les enfants et les jeunes au Luxembourg. Partie 1 – Un problème complexe.*** https://www.oejqs.lu/wp-content/uploads/2025/10/FS-Cybermobbing-No1-Francais.pdf
- Organisation mondiale de la Santé. (2022). **Rapport mondial sur la santé mentale: Transformer la santé mentale pour tous.** Organisation mondiale de la Santé.
- Schumacher, A., Käckmeister, H., & Samuel, R. (Hrsg.). (2025). ***Rapport national sur la situation de la jeunesse au Luxembourg 2025: Vivre et grandir en ligne et hors ligne.*** https://jugendbericht.lu/
- Service national de la jeunesse. (2024). ***Jugend und Gemeinde* (Document interne non publié).**
- Service national de la jeunesse. (2025). **Le secteur de la jeunesse: *Un secteur fort pour des jeunes forts* (1re éd.).**
- Service national de la jeunesse. (2026). ***Lignes de conduite pour le secteur de la jeunesse.***
- Service national de la jeunesse. (2026). ***BEE SECURE Radar 2026: Utilisation des technologies de l'information et de la communication par les jeunes – Tendances actuelles.***
- Service national de la jeunesse, & Service de Coordination de la Recherche et de l'Innovation pédagogiques et technologiques. (2026). ***Jeunes décrocheurs et jeunes inactifs au Luxembourg 2024/2025.***
- Sozio, M. E., Procopio, A., & Samuel, R. (2020). ***Youth Survey Luxembourg: Technical report 2019.*** Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse; University of Luxembourg.
- STATEC. (2026, Juni). ***Stress et contenus hostiles: Une réalité des réseaux sociaux en 2025*** (Infographie No. 06/2026). https://www.statec.lu/
- Université du Luxembourg, & Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse. (2021). ***Rapport national sur la situation de la jeunesse au Luxembourg 2020: Bien-être et santé des jeunes au Luxembourg.***
- Université du Luxembourg. (2024). ***Youth Survey Luxembourg (YSL)* (données publiées dans le Rapport national sur la situation de la jeunesse au Luxembourg 2025).**
- Wright, M. T. (2010). ***Partizipative Qualitätsentwicklung in der Gesundheitsförderung und Prävention. Hans Huber.***

## Notes

Jonker
staark maachen

le secteur
de la jeunesse

maisons de jeunes · organisations de jeunesse · services pour jeunes